Courrier français

HEBDOMADAIRE CHRÉTIEN DE LA VIENNE ET DES DEUX-SÈVRES

3 784065 201707 >

31 JUILLET 2026 - N°4272 - 1,70€ - 05 24 07 39 63 - courrier-francais.fr

SPORT

La Route d'Or Cycliste du Poitou revient

La Route d'Or Cycliste du Poitou reste l'un des évènements sportifs les plus importants du Sud-Vienne. Des coureurs amateurs et professionnels viennent tester le circuit. Prochaine édition mercredi 5 août, à Civray. Découvrez le programme des festivités.

P. 5

MOULISMES

Le riche parcours du paysan globe-trotteur

P. 6

MONTMORILLON

Une réouverture très attendue de la piscine

P. 6

POITOU-CHARENTES

Découverte de musées insolites du territoire

P. 3

La Ville de Poitiers recrute 80 animateurs pour la rentrée



La Ville de Poitiers recrute 80 animatrices et animateurs pour intervenir dans les accueils périscolaires du matin, de la pause méridienne et du soir, auprès des enfants âgés de 3 à 10 ans, dès septembre. P. 2

DEUX-SÈVRES

Incendies : un appel à la prudence

Cet été 2026 caniculaire est particulièrement éprouvant pour les soldats du feu. Le préfet des Deux-Sèvres, Simon Fetet, en appelle à la responsabilité de chacun.

P. 7



BEUXES

Le maire agressé par deux individus

À Beuxes, en Nord Vienne, le maire Thomas Boulay, 28 ans, a été agressé par deux personnes en mairie, où il se trouvait seul. Une enquête a été ouverte et les soutiens affluent.

P. 4



Emploi La Ville de Poitiers recrute 80 animatrices et animateurs pour intervenir dans les accueils périscolaires du matin, de la pause méridienne et du soir, auprès des enfants âgés de 3 à 10 ans, à compter de la rentrée scolaire de septembre 2026.

La Ville de Poitiers recrute 80 animateurs

POITIERS

En cette fin de mois de juillet 2026, la Ville de Poitiers annonce procéder au recrutement de 80 animatrices et animateurs. Ce qui leur est demandé ? Intervenir dans les accueils périscolaires du matin, de la pause méridienne et du soir, auprès des enfants âgés de 3 à 10 ans, à compter de la rentrée scolaire de septembre 2026.

Animations adaptées

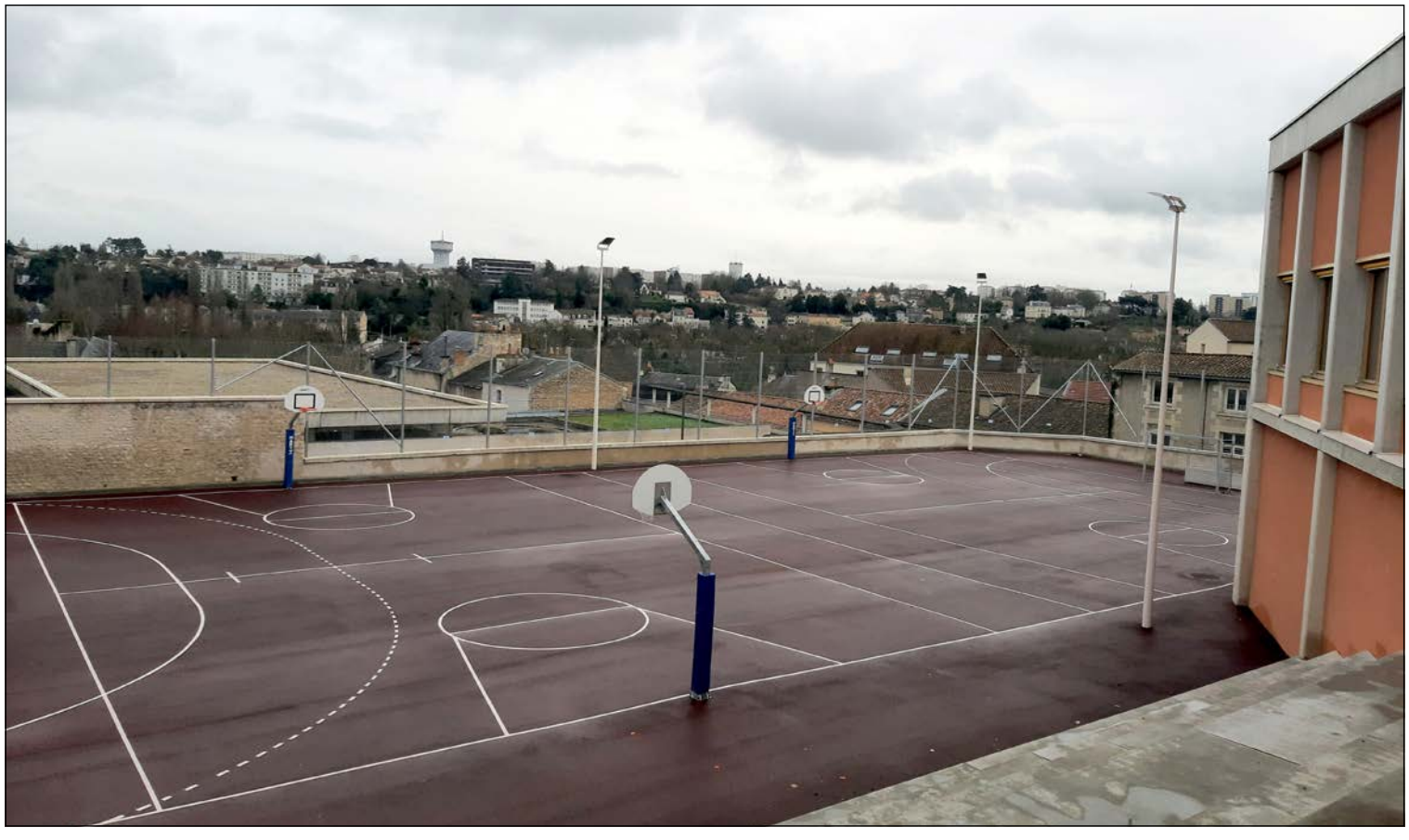
« *Les personnes recrutées participeront à l'accueil et à l'encadrement des enfants, proposeront des animations adaptées à leur âge, accompagneront les temps de repas et de loisirs, veilleront à leur sécurité et contribueront à leur apprentissage de la vie en collectivité* » fait savoir la collectivité.

Les principales missions sont ensuite énumérées par la Ville. Il est précisé que les aspirants devront participer à la mise en œuvre du projet pédagogique des accueils périscolaires et encadrer et animer les temps d'accueil du matin, du midi et du soir.

Mais aussi proposer des activités adaptées aux enfants. Garantir leur sécurité physique et affective. Accompagner les temps de repas et de sieste fait également partie des tâches demandées.

Il s'agira en outre de sensibiliser les enfants aux règles de vie, à la citoyenneté et à la sécurité, et d'assurer le lien avec les familles.

Les candidatures sont ouvertes dès à présent pour une prise de poste à la rentrée scolaire de septembre 2026.



Un espace sportif au sein d'un établissement scolaire de Poitiers (image d'illustration). *Olivier JAUNAY*

Olivier JAUNAY

OFFRE D'ABONNEMENT INTÉGRAL
au journal papier + internet
SPÉCIAL ÉTÉ

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE* :

1 AN = 70 €
52 numéros soit 10 numéros offerts par rapport à l'achat en kiosque

2 ANS = 132 €
104 numéros soit 26 numéros offerts par rapport à l'achat en kiosque

CHAQUE OFFRE COMPREND :
Le journal livré chez vous chaque semaine
L'édition numérique dès 7h le vendredi dans votre espace Abonné
Les articles en illimité sur courrier-francais.com

+ VOTRE LIVRE OFFERT* :



SAGA FAMILIALE



THRILLER PSYCHO.



RÉCIT AUTOBIO.

MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement
*Cochez votre choix d'abonnement + votre livre offert (dans la limite des stocks disponibles)

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : .....
Tél : .....

Offre valable pour tout nouvel abonnement, jusqu'au 15 août 2026

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre du **Courrier Français** dans une enveloppe **NON AFFRANCHIE** :
Groupe Courrier Français – Service Abonnement
Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

VIENNE ET DEUX-SÈVRES
Courrier Français

Vienne

Chez Manuel : merveilleux musée d'art populaire

C'est un endroit hors du temps, unique en Poitou, voire en France. Des milliers d'objets anciens, allant des voitures aux téléphones, sont à admirer dans ce musée insolite situé à Migné-Auxances, au nord de Poitiers.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que les extérieurs attirent l'œil immédiatement. En circulant sur la route départementale 910, en venant du Futuroscope ou de Châtellerault en direction de Poitiers, l'insolite musée Chez Manuel : musée d'art populaire borde le côté droit de la chaussée. Les visiteurs sont tout de suite dans le bain en arrivant, un avion jaune semblant prêt à décoller plantant le décor d'emblée.
Au programme ici, un grand saut dans le passé, atmosphère fin XIX[e] début du XX[e] siècle. Automobiles, vélos, motos, voitures à pédales, jouets anciens, objets insolites, glanés lors de marchés, salons ou auprès de particuliers, parsèment pas moins de trois salles ainsi que les extérieurs, sur 2.000m².
Roulottes, machine à vapeur, ancien service des postes, calèches, plaques publicitaires d'un autre temps, un hélicoptère Sakorsky trônant sur un coteau, bienvenue dans l'univers extraordinaire créé par Manuel Ribeiro et son fils Jean-Claude, ouvert depuis 1977 !
« *Mon père était collectionneur, voyageur de commerce, commerçant, il a notamment tenu un café à Chasseneuil-du-Poitou. Ici c'était un champ, il n'y avait rien* », confie Jean-Claude, qui a repris le flambeau, âme de ces lieux et intarissable sur tous ces témoins de notre histoire exposés du sol au plafond.
Comptez plus d'une heure de visite si vous souhaitez vraiment vous imprégner des lieux. Jean-Claude Ribeiro, réel passionné, a lui aussi attrapé le virus de la collection, et consacre sa vie à ce musée où il est présent en permanence, rien ne le ravit plus que de pouvoir discuter avec les visiteurs, d'où qu'ils viennent.
Nous faisant le tour du propriétaire, l'homme désigne ci et là de



Jean-Claude Ribeiro, l'âme de ces lieux, intarissable sur tous les objets exposés. *Olivier JAUNAY*

vieux téléphones, des voitures à pédales, « *une Citroënette (jouet pour enfant), une Renault AX de 1909, une Renault Monasix de 1928, un Grand bi de 1875, un vélocipède Michaux, soit les premiers vélos, une caisse enregistreuse, inventée en 1879 par l'américain James Ritty* », tout cela sous le regard de mannequins plus vrais que nature, avec un léger fond musical teinté de jazz. Dépaysement garanti aux portes de Poitiers !

Olivier JAUNAY

Pratique : Chez Manuel, musée d'art populaire. Au 37 avenue de Châtellerault, à Migné-Auxances. Ouvert tous les après-midis de 14h30 à 17h30, tous les jours.

Charente-Maritime

Les commerces d'autrefois façon Retour vers le futur



Deux nouveaux espaces sont consacrés aux jouets et à la radio-électricité. © *Jean-Guy Vizet*



Sébastien Bourbigot, directeur du musée des commerces d'autrefois. *Damien Carboni*

Le musée des commerces d'autrefois à Rochefort dévoile depuis mi-juin deux nouveaux espaces consacrés aux jouets et à la radio-électricité dans son édifice historique.

Durant 80 ans, l'endroit a été un ancien entrepôt de quincaillerie du XX[e] siècle puis une épicerie de gros. « *De style Eiffel, ce bâtiment a été érigé par l'architecte rochefortais Léon Lavoine, aussi à l'origine de la façade arrière du Monoprix et de sa marquise ainsi que du groupe scolaire Zola,* explique Sébastien Bourbigot, directeur des lieux qui a repris le flambeau familial. *Auparavant, il y avait une belle verrière mais celle-ci a été arrachée par la tempête de 1999.* »
Depuis juillet, cela fait précisément 36 ans que Jean-François Bourbigot et sa compagne Christine ont ouvert le musée des commerces d'autrefois en 1990. Et ce, après avoir acheté le lieu un an avant. À l'intérieur, la plus grande collection française d'objets publicitaires. Unique en son genre, l'endroit a su conserver ses éléments architecturaux d'origine. « *Ce bâtiment contribue à l'expérience de visite* », souligne Sébastien Bourbigot.

15 boutiques

Sur quatre niveaux, l'imposant édifice comptait déjà 13 boutiques et petits métiers : teinturerie, pharmacie, chapellerie, bistrot (au rez-de-chaussée), graineterie, épicerie, torréfacteur, coiffeur, boucherie, pâtisserie (au 1[er] étage), photographe, cordonnier, bazar, forge et kiosque à journaux (au 2[e] étage). Depuis mi-juin, il faut ajouter deux autres espaces, de 15 m² chacun, à l'étage : un magasin de jouets d'autrefois (poupées, trains, voitures, jeux de société) et un autre de radio-électricien (outils et pièces de radio-électricien, boîtes, catalogues, affiches ou objets de magasin). Un nouveau lieu accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR). Pour dénicher de belles pièces pour orner ces deux boutiques, Sébastien Bourbigot a fait appel aux réseaux sociaux, notamment Facebook. « *À l'époque, les jouets n'étaient pas en plastique. Les filles jouaient avec des poupées en porcelaine et les garçons avec des voitures, des mécaniques à friction ou des répliques de fusils* », rappelle le directeur.

Damien CARBONI

Informations : www.museedes commerces.com

Charente

Le Trésor de la cathédrale d'Angoulême



Dans la salle du clocher, tout le merveilleux s'exprime dans les vitrines, dans les vitraux, les murs et le sol. *Laetitia THOMAS*

Derrière les murs de la cathédrale Saint-Pierre, le trésor imaginé par l'artiste Jean-Michel Othoniel offre une plongée spectaculaire dans l'art sacré du XIX[e] siècle, entre patrimoine, orfèvrerie et création contemporaine.

Peu de visiteurs imaginent qu'au cœur de la cathédrale Saint-Pierre se cache l'un des espaces patrimoniaux les plus singuliers d'Angoulême. Inauguré en 2016 après plusieurs années de restauration et d'aménagement, le trésor rassemble une partie des collections liturgiques du diocèse et de l'État dans une scénographie imaginée par l'artiste contemporain Jean-Michel Othoniel. Plus qu'une exposition, le lieu propose un véritable parcours initiatique à travers l'histoire, l'art et la foi.
Le visiteur progresse de salle en salle selon un cheminement pensé comme une révélation progressive. Réparti sur deux niveaux, le parcours s'articule autour de trois thèmes : le Lapidaire, l'Engagement et le Merveilleux. Chacun éclaire une facette différente du patrimoine religieux tout en mettant en scène les objets dans un dialogue permanent entre le XIX[e] siècle et la création contemporaine.

Le Lapidaire, mémoire de la cathédrale

La découverte débute dans la chapelle Saint-Thibauld. Cette première étape rassemble des sculptures et éléments architecturaux liés à l'histoire de la cathédrale. Au centre de l'espace trône une remarquable Vierge à l'Enfant réalisée par Jean Degoulon en 1679. Installée sur un socle de perles de verre transparentes de Murano, elle se détache devant un grand rideau bleu nuit brodé d'or.
Autour d'elle sont présentés des fragments conservés lors des restaurations du XIX[e] siècle. Les vitraux dessinés par Jean-Michel Othoniel, inspirés des entrelacs médiévaux, accompagnent déjà le regard vers les espaces supérieurs du trésor.



La statue de la Vierge à l'enfant dans la salle du lapidaire. *Laetitia THOMAS*

L'Engagement, au service de la foi

Le visiteur emprunte ensuite l'ancien escalier du clocher pour rejoindre une salle plus sobre. Sous une voûte gothique, les vitrines reposent sur des colonnes de perles de verre noir de Murano.
Cette salle est consacrée au rôle du prêtre et de l'évêque. Bibles, vêtements liturgiques et objets de célébration témoignent de la vie pastorale et missionnaire du XIX[e] siècle. Quelques pièces plus inattendues évoquent des périodes troublées de l'histoire religieuse française : un ciboire ayant appartenu à un prêtre réfractaire ou encore une valise-chapelle utilisée par des prêtres prisonniers de guerre durant la Seconde Guerre mondiale.

Le Merveilleux, point d'orgue de la visite

Au sommet du parcours, la salle du clocher offre un spectaculaire changement d'ambiance. Ici, tout est conçu pour mettre en valeur la richesse des collections et susciter l'émerveillement. Un immense vitrail de plus de 10.000 pièces de verre s'ouvre sur la cathédrale. Composé de neuf nuances de bleu, couleur associée à la Vierge, et ponctué d'étoiles ambrées, il baigne la salle d'une lumière changeante au fil de la journée.
Calices, ciboires, patènes, encensoirs, ostensoirs, reliquaires et bijoux de procession composent un ensemble exceptionnel provenant de la cathédrale et de nombreuses paroisses charentaises. Restaurées avec soin, ces pièces d'orfèvrerie témoignent de la richesse artistique du XIX[e] siècle et de la place qu'occupait alors le sacré dans la vie quotidienne.
À la croisée du patrimoine religieux et de l'art contemporain, le trésor de la cathédrale Saint-Pierre constitue aujourd'hui l'une des visites incontournables d'Angoulême.

Laetitia THOMAS

Société À Beuxes, commune du Nord Vienne, le maire Thomas Boulay, 28 ans, a été agressé par deux personnes en mairie, où il se trouvait seul, mardi 21 juillet en fin d'après-midi. Une enquête a été ouverte et les soutiens affluent.

Un maire de la Vienne agressé par deux individus

BEUXES

Thomas Boulay, 28 ans, maire depuis les dernières élections municipales de Beuxes, village de moins de 600 habitants situé tout au nord de la Vienne, se trouvait seul en mairie dans l'après-midi du mardi 21 juillet.

L'élu a alors été violemment agressé par deux personnes portant une cagoule. Selon nos confrères de *La Nouvelle République*, l'édile aurait reçu un coup de poing, des menaces auraient été proférées à son encontre et envers sa famille, avant qu'il ne soit pris en charge par les secours et conduit à l'hôpital de Loudun.

Il a pu regagner son domicile dans la soirée.

Marie-Pierre Merle, procureure adjointe auprès du tribunal judiciaire de Poitiers, informait le lendemain qu'une enquête a été ouverte en flagrance mardi 21 juillet, des chefs de violence en réunion sur un élu public et menace de mort ou d'atteinte aux biens dangereuse pour les personnes à l'encontre d'un élu public, confiée à la compagnie de gendarmerie de Châtellerault.

Le préfet de la Vienne, Charles Giusti, condamne « *avec la plus grande fermeté* » l'agression dont a été victime le maire de Beuxes, hier après-midi, dans sa mairie.

La gendarmerie nationale est pleinement mobilisée afin d'identifier et d'interpeller les auteurs de cette agression. Les services de l'État sont engagés pour prévenir et combattre toutes les formes de violences, qu'elles soient physiques, verbales ou psychologiques, à l'encontre des élus.



La façade d'une mairie dans la Vienne (image d'illustration). *Olivier JAUNAY*

À ce titre, un « bouton d'alerte » va être attribué au maire de Beuxes.

Mis en place dans le cadre du Plan national de prévention et de lutte contre les violences faites aux élus, ce dispositif permet à un élu confronté à une situation de danger d'alerter instantanément les forces de sécurité et les personnes de confiance qu'il a préalablement désignées. Une notification est alors transmise, accompagnée de sa géolocalisation, afin de permettre une intervention rapide.

Le préfet rappelle « *que les élus de la République exercent leur mandat au service de l'intérêt général et doivent pouvoir le faire en toute sécurité. Aucune violence, aucune menace, aucune intimidation à leur encontre ne sera tolérée.* ».

L'Association des maires et présidents d'intercommunalité de la Vienne (AMF86) a aussi fait part de sa vive indignation face à la violente agression dont a été victime Thomas Boulay, maire de Beuxes, mardi 21 juillet 2026 dans l'enceinte de sa mairie.

Au nom de l'ensemble des maires et présidents d'intercommunalité de la Vienne, Jérôme Neveux, président de l'AMF86, et l'ensemble des membres du bureau, tiennent à exprimer tout leur soutien à Thomas Boulay, à son conseil municipal ainsi qu'à ses proches, durement éprouvés par cet acte de violence inqualifiable.

« *Ces actes ne sont pas de simples faits divers, ils constituent une atteinte directe à la République et à celles et ceux qui la représentent au quotidien sur le terrain. Derrière chaque élu agressé, c'est la démocratie de proximité tout entière qui est visée* » a déclaré Jérôme Neveux.

L'agression du maire de Beuxes constitue malheureusement un nouvel exemple des violences que subissent les élus locaux dans l'exercice de leur mandat. Cet événement intervient alors que le Centre d'analyse et de lutte contre les atteintes aux élus (Calaé) a présenté fin juin son rapport annuel, faisant état de 2.478 faits recensés en 2025, un niveau similaire à celui de 2024. Ces chiffres confirment, hélas, que les violences faites aux élus locaux ne faiblissent pas et demeurent une réalité préoccupante à laquelle notre pays doit répondre avec la plus grande fermeté.

Face à cette réalité, l'AMF86 appelle à une réponse collective, ferme et exemplaire, afin que les auteurs de ces faits soient poursuivis et sanctionnés à la hauteur de la gravité de leurs actes. Protéger les maires, c'est protéger la République elle-même.

L'AMF86 rappelle qu'elle se tient prête, comme elle l'a déjà fait à six reprises depuis 2024 aux côtés d'élus de la Vienne, à se porter partie civile aux côtés du maire de Beuxes, s'il en exprime le souhait. « *Toute notre solidarité est acquise à Thomas Boulay et à l'ensemble des élus de Beuxes* ».

Olivier JAUNAY



Courrier français
Téléport 1 - Bât Arobase 2, avenue du Futuroscope, 86360 CHASSENEUIL-DU-POITOU

Société nouvelle Courrier français : SASU 99 ans - Cap. 100.000 €. 6 rue Pierre et Marie CURIE, 33520 BRUGES - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS BORDEAUX 472 200 724.

RÉDACTION · redaction86@courrier-francais.fr - 05 49 55 07 42
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Marc-Paul Lemay - **Rédacteur en chef adjoint :** Jean-Christophe Giret - **Rédacteur départemental :** Olivier Jaunay.

ANNONCES LÉGALES · annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24
ABONNEMENT - DIFFUSION · abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) **:** 70 € / **Numérique 1 an :** 48 €. (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE
Digitaprint : 1 rue Pierre Charpy, 59440 AVESNES/HELPE.
CPPAP : 1127 C 92914 - **ISSN :** 2101-9908 - Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.
Journaux imprimés sur du papier production France/Norvège. 60% de fibres recyclées. Certification papier produit à partir de fibres IFCGD. Ptot : 0.022.

votre journal BAC DE TRI

Agenda culturel

Les sorties dans la Vienne

Expositions

Jusqu'au 10 août - Poitiers, café du tiers-lieu Les Feuillants. Exposition de l'artiste Jacques Bobin, alias *« J'empreinte »*.

Jusqu'au 30 août - mardi, mercredi, vendredi et samedi de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30. Loudun, collégiale Sainte-Croix. Exposition *Souvenirs de Loudun, questions de point de vue* de Prosper Legault et Melchior Tersen. Entrée libre.

Jusqu'au 31 août - tous les jours sauf samedi et dimanche matin : 10h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30. Chauvigny, musée des Traditions populaires et d'Archéologie. Exposition temporaire : *Souvenir d'enfance (1900-1960) : Jeux et jouets*. Tarifs : 6 euros, réduit 4 euros. Gratuit pour les moins de 14 ans.

Jusqu'au 24 septembre - Du lundi au jeudi : 8 h 30 - 12 h 30 et du 13 h 30-17 h 30, vendredi : 8 h 30-12 h 30 et de 13 h 30-16 h 30. Poitiers, Hôtel du Département. Exposition L'éclosion ou la confirmation de vos talents artistiques avec le Cercle poitevin des arts. Entrée libre.

Conférence et visite

Tous les mercredis - 15 h. Lussac-les-Châteaux, musée de la Préhistoire. Balade préhisto' *Du musée aux grottes*. Durée : 2 h. Tarifs : adulte 6 euros et moins de 18 ans 3 euros. Sur réservation au 05.49.83.39.80.

Jusqu'au 28 août - lundi, mercredi et vendredi à 16 h 30, jeudi 10 h et dimanche 17 h (sauf 23 août). Chauvigny, office de tourisme. Visite guidée de la cité médiévale. Tarifs : plein 5 euros, réduit : 3,50 euros (7-18 ans, étudiants).

Jusqu'au 28 août - lundi à 10 h, mercredi et vendredi à 15 h. Lussac-lès-Châteaux, église de Saint-Pierre-les-Églises. Tarifs : plein 5 euros, réduit : 3,50 euros (7-18 ans, étudiants).

Marchés de producteurs

5 août - Vivonne, parc de Vounant.

5 août - Moncontour, place de Coligny.

6 août - Chauvigny, place de Trino (kiosque).

6 août - Lencloître, place du Champ-de-Foire.

Les marchés ouvrent à partir de 18 h. Pensez à apporter vos couverts.

Atelier

4 et 13 août - 14 h 30 à 16 h 30. Poitiers, musée Sainte-Croix. Ateliers Croqu'Musée. Pour les 7-12 ans. Atelier *Mille éclats*. Exploration de la mosaïque à travers les âges, des Grecs aux Romains jusqu'à l'art contemporain, pour composer son propre motif décoratif. Les 6 et 18 août - *Ciel mes bijoux*. Chasse aux bijoux antiques cachés dans le musée, puis fabrication de bracelets, amulettes et fibules. Les 7, 21 et 25 août - *Dessinons la mode*. Planches d'inspiration et mini-collections imaginées d'après les créations de Sarah Lipska, sur le thème des Années folles.

11 et 25 août - 10 h à 11 h 30. Poitiers, musée Sainte-Croix. Ateliers Croqu'Musée. Pour les 3-6 ans. Atelier *La peau du dragon*. Rencontre avec la légendaire Grand'Goule de Poitiers, suivie de la réalisation d'une peau de dragon. Les 13 et 27 août - *Les vacances de M. Marquet*. Observation du monde marin dans les tableaux du musée, puis composition d'un paysage personnel.

Tarifs atelier : 2 euros à 7 euros. Gratuit pour l'adulte accompagnateur d'un enfant de 3 à 6 ans. Prévoir des vêtements peu salissants. Sur réservation au 05.49.41.07.53.

6 août - 15 h 30. Loudun, collégiale Sainte-Croix. Atelier famille : *Lettres de lumière* 3D : Œuvre réalisé sur ses initiales, prénoms, mots en 3D avec ajout de lumière. 19 août - Atelier famille : *Créer ton néon !* 3D : Création de son propre néon personnalisé en 3D. Tarifs Atelier : 5 euros, pour les plus de 12 ans et 2 euros pour les moins de 12 ans. Informations et réservations : collegiale.ste.croix@ville-loudun.fr ou 06.36.16.75.79.

Animation

31 juillet - 22 h 15 à 23 h, toutes les 15 minutes. Août - tous les jours de 21 h 30 à 23 h, toutes les 15 minutes. Charroux, centre-ville. *Secrets et mystères de l'abbaye de Charroux* : création originale imaginée et réalisée par Alcoléa et Cie. Gratuit.

Musique

31 juillet - 21 h. Chasseneuil-du-Poitou, théâtre de verdure. Les Caribous du Poitou en concert. Gratuit.

8 août - 14 h à 22 h. Saint-Martin-l'Ars, Espace Paradis. 2e édition Rock in Paradis, musique non stop. Buvette et restauration sur place.

Cinéma en plein air

31 juillet - Yversay, terrain municipal. De 18 h à 21 h, restauration ambulante sur place. De 21 h à 22 h, *M et Mme Poiseau*, spectacle par la compagnie Dis Bonjour à la Dame et à 22 h 15, projection du film *Le fils à Jo*.

31 juillet - 21 h 30. Vouneuil-sous-Biard, théâtre de verdure. Ma mère, Dieu et Sylvie Vartan de Ken Scott.

5 août - 21 h 30. Saint-Martin-l'Ars, site du Paradis. *En fanfare* d'Emmanuel Courcol.

6 août - Poitiers, quartier Saint-Éloi espace vert rue de la Fraternité. *Azur et Asmar* de Michel Ocelot. Dès 7 ans.

Apporter couvertures et chaises. Séance en plein air gratuite.

Cyclisme La Route d'Or Cycliste du Poitou reste l'un des évènements sportifs les plus importants du Sud-Vienne. Des coureurs amateurs et professionnels viennent tester le circuit. Prochaine édition mercredi 5 août.

La Route d'Or Cycliste du Poitou fête sa 45e édition

CIVRAY

La 45e édition de la Route d'Or Cycliste du Poitou se déroulera le mercredi 5 août à 14 h 30, l'épreuve fait figure de résistante tout en succédant comme les années précédentes au Grand Prix d'Availles-Limouzine, qui se tient la veille. Inchangé, le circuit s'avère toujours aussi attractif, avec notamment la relance de Savigné-Sud, la route des Âges en montagne russe, l'impressionnante côte du Puits Carré et le site d'arrivée ombragé, qui offre aux spectateurs une vision démultipliée. Le public pourra suivre en continu les deux heures de la course sur l'écran géant du podium d'animation grâce à une moto-image. Une course cycliste sans commentateurs en direct ne serait une vraie course cycliste : ce sera Jean-Louis Gauthier qui assurera le direct comme speaker.

Un grand nombre d'équipes de divisions nationales amateurs est attendu, de même que quelques coureurs professionnels. Le Cycle Amical Civraisien, principal organisateur, espère que toutes les conditions seront réunies pour permettre au public d'assister à un grand moment de sport, comme l'an passé, avec la victoire en solitaire de Cédric Bessaguet (Top 16) ou Titouan Margueritat (Team Atria). L'épreuve a accueilli par le passé pléthore de futurs champions, à l'instar de Benjamin Thomas, détenteur du record du tour et Mathéo Vercher, 6e de l'édition 2023 et présent sur le Tour de France 2026.

Le circuit sera fermé à la circulation dès 13 heures jusqu'à 18 heures.

L'itinéraire de la 45e Route d'Or : Civray haute rocade D1 avenue Roger Bonnet, D 103, rue Théophile Porcheron, D 36, Montazais, Savigné-Sud, rue de la Grenatière, entrée de Civray, route des Âges, Rocade D 1- av. Roger Bonnet, rue Ravarit, rue du Puits Carré, rue du Pré au Moulin, Rocade D 1, av. Roger Bonnet. 16 tours, soit 133 km, départ : 14 h 30.

Parc de stationnement avec accès fléché, situé à 100 mètres du lieu de départ et de l'arrivée.

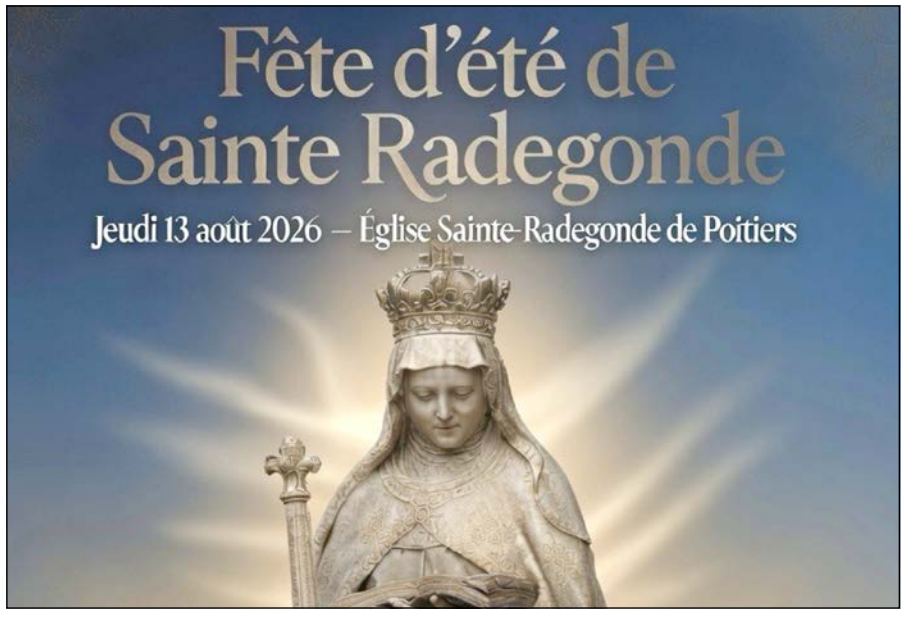
Michel HENOT (clp)



Au moment du départ lors de la précédente édition. *Michel Hénot (clp)*

Célébration L'association Les Amis de sainte Radegonde de Poitiers a le plaisir d'inviter le public à célébrer la fête d'été de Sainte-Radegonde, le 13 août prochain, date anniversaire de son décès en 587.

Fête d'été de Sainte Radegonde jeudi 13 août



Extrait de l'affiche de l'événement. *Les Amis de Sainte Radegonde de Poitiers*

POITIERS

La Fête d'été de Sainte Radegonde sera célébrée jeudi 13 août 2026 à Poitiers. C'est l'association Les Amis de sainte Radegonde de Poitiers qui organise cet événement et invite le public à célébrer la fête d'été de la sainte patronne de Poitiers en ce jour qui constitue la date anniversaire de son décès, survenu en 587. Au programme. 14 h-16 h : visite de la cellule de sainte Radegonde (13 rue des Carolus) ; 18 h : conférence du père Michel Simonnet, *« Sainte Radegonde : Une vie marquée par la Croix : de son enfance à l'accueil de la Sainte Relique »* ; 19 h : messe solennelle présidée par Monseigneur Jérôme Beau, suivie d'un pèlerinage au tombeau de la Sainte. Un verre de l'amitié sera ensuite offert par l'association. Cette journée, ouverte à tous, permettra de découvrir ou redécouvrir la figure de Sainte Radegonde, à travers un temps de prière, de réflexion et de convivialité.

Olivier JAUNAY

Cinéma

Les films dans les salles

Châtellerault, Les 400 Coups. Le cinéma est fermé jusqu'au 18 août.

Loft. Le 31 - 14 h 15, 16 h 30, 17 h 30 (VOST) et 20 h 30. Fantastique, *« Spider-Man : Brand new day »* de Destin Daniel Cretton. Le 31 - 20 h 15. Drame policier, *« Heat »* de Michael Mann, en VOST. Le 7 août - 20 h 15. Comédie dramatique, *Talons aiguilles* de Pedro Almodóvar, en VOST.

Chauvigny, Le Rex. Le 31 - 16 h. Le 2 août - 17 h. Animation, *Vaiana, la légende du bout du monde* de John Musker, Ron Clements. Le 2 août - 17 h et 20 h. Drame, *Notre histoire - Chroniques du Caire* d'A. B. Shawky, en VOST. Le 1er - 20 h 30. Documentaire, *Laissez-nous les clés* d'Yacine Helali. Le 31 - 20 h 30. Les 2 et 3 août - 20 h. Comédie dramatique, *« The Christophers »* de Steven Soderbergh, en VOST. Les 31 juillet et 1er août - 20 h 30. Le 3 - 20 h. Comédie, *Les Parfait(s) : arnaques en famille* de Ludovic Bernard.

Le cinéma fermera du mardi 4 août au jeudi 3 septembre.

Civray, Ciné Malice. Le 31 - 13 h. Les 1er et 7 août - 20 h 30. Les 2 et 5 - 14 h. Les 3 (VF) et 6 (VOST) - 20 h. Le 4 - 18 h (VOST). Action, *L'odyssée* de Christopher Nolan. Le 3 - 16 h. Le 4 - 21 h. Drame, *La chaleur* de Stéphane Demoustier. Le 3 - 18 h. Drame, *Cocotte* de György Pálfi, en VOST. Tout public avec avertissement. Le 4 - 16 h 15. Animation, *Arco* d'Ugo Bienvenu. Le 31 - 16 h 15. Animation, *Le monde à l'envers* d'Arnaud Demuynck, Noé Garcia, Erwann Hette. Le 31 - 17 h 30. Le 2 août - 20 h. Le 4 - 13 h 30. Historique, *La bataille de gaulle - partie 1 : L'Âge de Fer* d'Antonin Baudry, en VFST. Le 2 - 10 h 30. Le 5 - 10 h 30 et 17 h. Le 6 - 16 h. Le 7 - 10 h 30 et 14 h. Le 12 - 16 h 45. Animation, *La Pat' Patrouille : Le film mission Dino* de Cal Brunker. Les 3 et 6 - 10 h 30. Animation, *Des minions et des monstres* de Pierre Coffin. Le 5 - 18 h 45. Le 6 - 14 h. Comédie, *De la Comédie-Française* de Martin Daroncleau, Bertrand Usclat. Le 5 - 20 h 15. Historique, *La bataille de gaulle - partie 2 : J'écris ton nom* d'Antonin Baudry, en VFST. Le 6 - 18 h. Drame, *Le passage* de Brandt Andersen. Le 7 - 18 h. Documentaire, *« Ghost Elephants »* de Werner Herzog, en VOST.

La Roche-Posay, Le Kerlouët. Le 1er août - 16 h. Le 5 - 16 h 15. Animation, *Vaiana, la légende du bout du monde* de John Musker, Ron Clements. Le 2 - 17 h. Comédie, *Les Parfait(s) : arnaques en famille* de Ludovic Bernard. Le 5 - 14 h. Animation, *Toy story 5* d'Andrew Stanton, McKenna Harris. Le 5 - 18 h 30. Science-fiction, *Supergirl* de Craig Gillespie. Tout public avec avertissement.

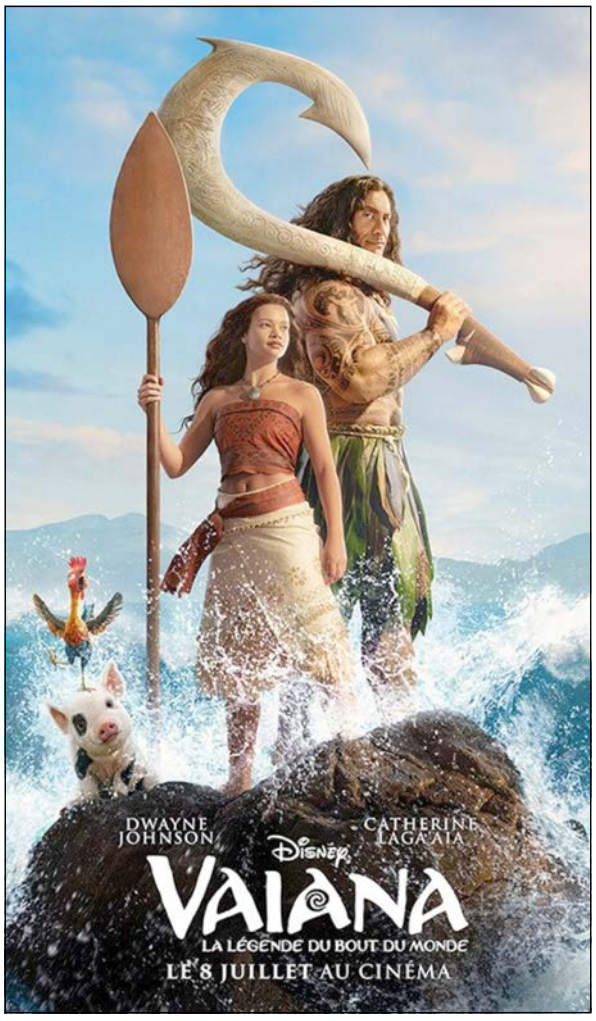
Lencloître, L'Étoile. Le 31 - 21 h. Les 1er, 3, 4 et 5 août - 15 h. Animation, *Vaiana, la légende du bout du monde* de John Musker, Ron Clements. Les 1er, 3 et 4 - 21 h. Le 2 - 15 h. Comédie, *Permis de détruire* d'Éric Fraticelli. Le 2 - 17 h. Science-fiction, *Supergirl* de Craig Gillespie. Tout public avec avertissement. Le 1er - 11 h. Animation, *Rita et Crocodile* de Siri Melchior. Les 6 et 7 - 21 h. Action, *L'Odyssée* de Christopher Nolan. Interdit aux moins de 12 ans.

Loudun, Le Cornay. Les 31 juillet, 2 et 4 août - 15 h. Animation, *Des minions et des monstres* de Pierre Coffin. Le 31 juillet - 20 h. Le 2 août - 17 h. Le 4 - 18 h. Historique, *La bataille de gaulle - partie 2 : J'écris ton nom* d'Antonin Baudry. Le 1er août - 20 h 30. Épouvante-horreur, *« Backrooms »* de Kane Parsons. Interdit aux moins de 12 ans avec avertissement. Le 31 - 10 h. Animation, *Entre Ciel et Terre* d'Adrián Jaffé, Ruslan Synkevich, Su-a Cho. Le 1er août - 18 h. Comédie, *Permis de détruire* d'Éric Fraticelli. Le 5 - 15 h. Le 6 - 18 h. Le 7 - 20 h 30. Animation, *Vaiana, la légende du bout du monde* de John Musker, Ron Clements. Le 5 - 20 h. Action, *L'Odyssée* de Christopher Nolan. Interdit aux moins de 12 ans. Les 6 et 7 - 10 h. Animation, *Kayara, princesse inca* de Cesar Zelada, Dirk Hampel. Le 6 - 15 h. Animation, *Toy story 5* d'Andrew Stanton, McKenna Harris. Le 6 - 20 h 30. Le 7 - 15 h. Science-fiction, *Supergirl* de Craig Gillespie. Tout public avec avertissement.

Montmorillon, Le Majestic. Le 1er août - 18 h. Animation, *« Cowboy Bebop »* de Shin'ichirô Watanabe, en VO. Le 1er août - 20 h 30. Science-fiction, *« Ghost in the Shell »* de Mamoru Oshii, en VO. Le 8 - 17 h 30. Action, *« Kill Bill : The Whole Bloody Affair »* de Quentin Tarantino, en VO. Interdit aux moins de 16 ans.



Zinc Films



Walt Disney Pictures

Festival Jusqu'au mercredi 5 août, la ville va vivre au rythme du Festival des Lumières qui met cette année l'Espagne à l'honneur entre spectacle de flamenco, un voyage musical aux couleurs de pays, Carmen…

Les Lumières espagnoles à l'honneur

MONTMORILLON

C'est l'Opéra Carmen créé en 1875 par Bizet avec une histoire qui se déroule en Espagne et suit les ravages de la passion entre Carmen, gitane à la farouche indépendance et José, un soldat aveuglé par un amour destructeur, qui a lancé mardi 28 juillet, l'édition 2026 du Festival des Lumières proposé par l'Association Figaro Si Figaro La.

Puis, le samedi 1er août à 20 h 45, place au Grand Anima Orchestra, avec la soprano Agniezka Slawinska et sous la baguette de la cheffe Gena Lievano qui invitent le public à une soirée pleine de couleurs, de passion et d'évasion aux accents espagnols.

Le samedi 3 août à 20 h 30, plongez au cœur de la tradition andalouse et gitane, là où le flamenco prend toute sa force et son âme. Sur scène, deux artistes d'exception : El Oruco, danseur puissant et habileté et La Cecilia, grâce, caractère et émotion à l'état pur.

Enfin, le mercredi 5 août, les organisateurs proposent la Nuit du piano avec deux concerts. Le premier, en deux parties, à 18 h et 19 h laissera la place à deux pianistes prometteurs : Gaspard Thomas et Elliot Lévêque.

À 21 h, c'est l'artiste Vanessa Wagner, pianiste de renommée internationale qui clôturera cette édition 2026. Elle explore sans cesse de nouveaux horizons et réinvente l'art du piano avec audace et poésie.

Tous les concerts se déroulent à l'Espace Gartempe à Montmorillon.

Claude FUZEAU (clp)

Contact et réservations à resonnancesdegartempe.fr



Une affiche très originale pour annoncer le Festival des Lumières 2026. *resonnancesdegartempe.fr*

Loisirs Fermée depuis janvier 2026 pour des travaux de rénovation importants, la piscine communautaire de l'Allochon a rouvert ses portes la troisième semaine de juillet avec un léger retard dû à quelques rajustements techniques au niveau filtration.

Réouverture de la piscine



Des ajustements supplémentaires ont été nécessaires pour le bon fonctionnement de ces énormes filtres. *Claude FUZEAU (clp)*



Par ces fortes chaleurs, l'ouverture de la piscine communautaire de l'Allochon était très attendue. *Claude FUZEAU (clp)*

MONTMORILLON

En ces temps de fortes chaleurs, la réouverture de la piscine de l'Allochon était très attendue, après sa fermeture en janvier 2026 pour des travaux de modernisation de l'équipement avec mise aux normes. Le montant de l'opération est de 2.086.000 euros TTC pour les différents aménagements à savoir : la construction d'un nouveau local technique incluant des vestiaires afin de limiter la vulnérabilité au risque inondation ; réhabilitation de la panoplie de filtration et système de traitement de l'eau ; réfection des plages intérieures avec du carrelage de teinte beige ; remplacement des faux plafonds de la halle bassin avec traitement acoustique ; rénovation des gaines de soufflage d'aire zone bassin et création d'une assise pour grilles de ventilation ; remplacement du système de chauffage par une chaudière gaz plus performante couplée à deux pompes à chaleur ; réfection du toboggan ; suppression de la zone jacuzzi pour créer un local de stockage ; modification du cloisonnement des locaux contigus à l'infirmerie pour créer un local de stockage ; changement des menuiseries côté bassin extérieur. Pour tous ces travaux, la CCVG a reçu des subventions de l'Agence Nationale du Sport : 270.000 euros TTC ; de l'État : 400.000 euros TTC ; de la Région Nouvelle-Aquitaine : 310.000 euros TTC et du Département de la Vienne : 141.600 euros TTC.

Lors d'une visite de chantier, Franck Moine, responsable du service bâtiment à la CCVG précisait : *« Nous avons installé un nouveau système de filtration novateur, qui a une capacité de filtration de 250 m³ par heure contre 100 m³ par heure auparavant. Avec l'ancien système de filtration de l'eau se posait un problème au niveau de la qualité de l'eau et abîmait les revêtements. »*

Quant au bassin extérieur, il reste fermé en raison notamment des fonctionnements d'étanchéité. Les études en cours portent sur deux possibilités : la rénovation ou la création d'un nouveau bassin.

Comme c'est le cas un peu partout en France, la CCVG est confrontée à la pénurie de maîtres-nageurs sauveteurs (MNS). En effet, elle n'a pas réussi à recruter le nombre de MNS nécessaires pour ouvrir pleinement ses quatre bassins : Saint-Savin, Gouëx, L'Isle-Jourdain et Montmorillon. En juillet tous les créneaux d'ouverture ont été respectés. Par contre ça coince pour le mois d'août car il y a un sous-effectif de six surveillants.

Ouverture des quatre bassins pour le mois d'août : Montmorillon de 10 h à 13 h 30 et de 14 h 30 à 20 h ; L'Isle-Jourdain de 10 h 12 h 45 et 14 h 30 à 19 h 30 ; Saint-Savin de 10 h à 12 h 45 et de 14 h 30 à 19 h 30 jusqu'au 16 août, puis de 14 h 30 à 19 h 30 jusqu'au 31 août ; Gouëx de 14 h 30 à 19 h 30 uniquement.

Pour les horaires des week-ends sur le site de la CCVG : https://www.vienneetgartempe.fr/vivre/sport-loisirs/centre-aquatique-communautaire/

Claude FUZEAU (clp)

Distinction Pour leur deuxième participation au festival européen des bandas de Condom, les musiciens de la Lyre Txaranga ont obtenu le Prix spécial du jury.

La Lyre en haut de l'affiche



Récompense pour les musiciens de la Lyre et de son jeune chef Pierrick Beaujard, au centre avec des lunettes. *Claude FUZEAU (clp)*

MONTMORILLON

Du 8 au 10 mai dernier, la Lyre Txaranga a participé au 53e Festival européen de bandas à Condom (Gers), où pour sa deuxième participation, elle a obtenu le Prix spécial du jury dans la catégorie création. Mais, en raison de conditions météorologiques défavorables (avis de tempête), la remise des prix n'avait pu être effectuée le dimanche soir. *« Une situation inédite dans l'histoire du festival qui a laissé un sentiment de vide, d'inachevé et qui a privé les lauréats de la consécration populaire qu'ils méritaient »*, a indiqué Gilles Boyer, président du festival de Condom, lors de son passage à Montmorillon le vendredi 3 juillet afin de remettre le prix de la création, lors d'une cérémonie, au président de la Lyre Txaranga, Laurent Saboureau. Un président qui a remercié l'ensemble des musiciens présents en exprimant toute la fierté du groupe d'avoir pu participer au prestigieux festival de Condom pour la deuxième fois. *« Pour nous musiciens, le festival de Condom est quelque chose entre le festival de Cannes pour les cinéphiles et la coupe du monde de football qui se déroule actuellement pour les sportifs. »* Le jeune chef du groupe, Pierrick Beaujard a été également mis à l'honneur pour l'une de ses compositions *À Condom,* en hommage au festival, qui a reçu le prix du jury.

Après cette cérémonie, en présence notamment d'élus du territoire, les musiciens ont interprété plusieurs morceaux de leur répertoire, avant de prendre la route en direction de Limoux (Aude) pour un nouveau festival.

Claude FUZEAU (clp)

Retraite Depuis 48 ans, Roger Morin, agriculteur à Moulismes, partage aussi une autre passion qui, au volant de son car de tourisme l'a conduit à travers une partie de l'Europe et de l'Hexagone.

Le paysan globe-trotteur

MOULISMES

Roger Morin, connu comme le loup blanc dans une grande partie du territoire de la Vienne et du département voisin, la Haute-Vienne, est chauffeur de bus depuis 45 ans. Au cours de cette longue carrière, il aura connu trois employeurs, les transports Jean-Marie Martin à Adriers (1982-1995), puis chez le frère Mary-Claude à Montmorillon (1995-2017), avant de se retrouver, suite à des appels d'offres dans le scolaire au niveau de la Région, chez les transports Moreau au Dorat (2017-2026).

Mais le premier métier et qui est toujours d'actualité exercé par Roger Morin est celui d'agriculteur. Il s'installe à Moulismes le 1er juin 1978 avec émancipation puisqu'il n'a que 17 ans. Puis, c'est l'armée à Toulouse (80-81) où il obtient son permis de transport en commun qu'il fera valider dans le civil à l'âge de 21 ans. En 1993, il s'installe avec son épouse à la ferme de Grand Champ au village de Biais commune de Moulismes où il demeure toujours.

En mai 1982, afin d'améliorer l'ordinaire, car les revenus de l'exploitation ne lui permettent pas de vivre correctement, il s'organise pour avoir du temps libre, et embauche chez les Transports Martin d'Adriers comme chauffeur de ramassage scolaire pour une durée de travail d'environ 2 heures matin et soir environ.

Son employeur constatant les fortes aptitudes à conduire et à s'adapter à toutes situations, va le lancer sur les routes de l'Hexagone et de l'Europe. C'est ainsi que Roger Morin deviendra le paysan globe-trotteur de 1982 à 1995. En France, il visite tous les plus grands sites touristiques, notamment avec les clubs des aînés ruraux, mais aussi des grandes épreuves sportives, des sorties scolaires où il garde de bons souvenirs, notamment avec la cantinière et les ATSEM de Queaux et Gouëx où café et croissants étaient distribués. Il sillonnera également l'Europe de long en large avec des voyages en Italie, Allemagne, Espagne, Portugal, Grande-Bretagne, Pologne, Belgique, Portugal, Hollande, entre autres. *« Que les défenseurs du monde animal se rassurent, pendant ces séjours à l'étranger, c'est ma famille qui s'occupait de mon cheptel uniquement composé d'ovins. Et, comme c'était souvent l'été, c'était moins contraignant »*, rétorquait à l'époque Roger Morin à certaines réflexions désagréables, comme celle-ci *« il prend la place d'un autre alors qu'il a déjà un travail ».*

« À l'époque dans les années 80, il existait une ambiance exceptionnelle entre le conducteur et les passagers pendant les voyages. On partageait le pique-nique. Le chauffeur faisait partie entière du groupe. Malheureusement au fil des années, les mœurs ont bien changé. Chacun à sa place. Le public transporté a changé, c'est le fait d'une nouvelle société qui a développé du chacun pour soi. »

Côté ramassage scolaire, Roger Morin aura transporté des milliers d'élèves de la maternelle à la terminale dans les secteurs de l'Isle-Jourdain, Lussac-les-Châteaux, Montmorillon, La Trimouille, voire sur le secteur de la Haute-Vienne selon les besoins.

Ce sont ainsi des millions de kilomètres parcourus avec quelques anecdotes dont une fameuse : Un soir d'hiver où la nuit tombe de bonne heure, Roger Morin roule au volant de son Mercedes 302 tranquillement sur la route d'Adriers sous une forte pluie. Soudain, à la sortie d'un virage, un troupeau de vaches surgit sur la route. Malgré un freinage énergique, l'une d'elles est percutée par l'avant du car, passe sous le véhicule et reste bloquée sous l'essieu arrière. Plusieurs automobilistes s'arrêtent et demandent si le car est en panne, d'une seule voix, les enfants répondaient :*« Non, il y a une vache sous le car ! »* N'en croyant pas un mot, ils repartaient en supposant une mauvaise plaisanterie. Bon pied bon œil, Roger Morin, 65 ans, fier du travail accompli, prend une retraite bien méritée après avoir passé 45 ans derrière le volant. Une retraite qu'il a fêtée en famille et une partie de ses collègues. Maintenant n'ayant plus de contrainte et beaucoup de temps libre, il va s'occuper de sa passion qui est la rénovation de vieux tracteurs, de vieilles voitures et au volant de son camping-car pour poursuivre l'aventure qu'il a côtoyé pendant plus de 45 ans.

Claude FUZEAU (clp)



Roger Morin, quatrième à partir de la gauche, a dit adieu à la vie active en compagnie de ses anciens collègues. *Claude FUZEAU (clp)*

Sécurité Cet été 2026 caniculaire et marqué par une grande sécheresse est particulièrement éprouvant pour les soldats du feu. Le préfet des Deux-Sèvres, Simon Fetet, appelle chacun à la plus grande prudence.

Incendies : l'appel à la prudence du préfet

VIVRE DANS LES DEUX-SÈVRES

Mardi 21 juillet, les sapeurs-pompiers du Service départemental d'incendie et de secours des Deux-Sèvres sont intervenus sur six incendies de végétation, à Chey, Vasles, Cherveux, Azay-sur-Thouet, Gourgé et Argentonnay totalisant plus de 24 hectares de surfaces brûlées.
L'engagement de près de 150 sapeurs-pompiers a permis de préserver une cinquantaine d'hectares. L'incendie de Vasles a nécessité la mobilisation d'importants moyens de secours, dont deux avions bombardiers d'eau relevant des moyens nationaux de la sécurité civile, basés à l'aérodrome de Niort. Trois de ces incendies au moins ont vraisemblablement une origine humaine.

Respect des règles

À la suite de ces interventions, le préfet des Deux-Sèvres, Simon Fetet, appelle chacun à la plus grande prudence, au respect des règles de prévention et des obligations de sécurité.
Les conditions météorologiques actuelles, marquées par des températures qui restent élevées, une végétation desséchée et des épisodes de vent, favorisent le déclenchement et la propagation des feux de végétation.
Les incendies survenus ce jour-là rappellent combien le département des Deux-Sèvres est exposé au risque. 9 feux de végétation et d'espaces naturels sur 10 sont d'origine humaine, qu'ils résultent d'imprudences, de négligences ou d'actes volontaires.
Le préfet des Deux-Sèvres rappelle que chacun peut contribuer à prévenir les départs de feu en adoptant des comportements responsables : ne pas jeter de mégot dans la nature ou par la fenêtre d'un véhicule ; ne pas allumer de barbecue ou de feu à proximité de la végétation ; éviter les travaux susceptibles de provoquer des étincelles (meulage, soudure...) lorsque les conditions météorologiques sont défavorables et systématiquement prévoir un moyen d'extinction (extincteur, seau d'eau) ; faire preuve de la plus grande vigilance lors des travaux agricoles et disposer des moyens d'intervention adaptés afin de pouvoir agir rapidement en cas de départ de feu.
Il convient également de respecter les obligations légales de débroussaillement autour des habitations lorsqu'elles s'appliquent, de ne pas entreposer de matériaux ou produits inflammables à proximité de la végétation ou de bâtiments.



Les sapeurs-pompiers, ici dans la Vienne, pendant une démonstration d'intervention sur un feu de forêt (image d'illustration). *Olivier JAUNAY*

En cas de départ de feu, il est impératif d'alerter immédiatement les secours en composant le 18 ou le 112, en indiquant avec précision le lieu de l'incendie, si possible la nature de la végétation et la présence ou non d'habitat menacé et de se mettre en sécurité.
Le décès, ce 21 juillet, de deux sapeurs-pompiers en intervention à Mérignac en Gironde, rappelle avec une particulière gravité l'engagement quotidien des femmes et des hommes qui risquent leur vie pour protéger les populations, les biens et les espaces naturels. Le préfet des Deux-Sèvres adresse ses pensées à leurs familles, à leurs proches ainsi qu'à l'ensemble des services d'incendie et de secours, fortement mobilisés actuellement.
Chaque geste compte. En adoptant les bons réflexes et en respectant les règles de prévention, chacun contribue à éviter les départs de feu, à protéger les personnes, les biens et les espaces naturels, tout en préservant l'engagement des services de secours.

Olivier JAUNAY

Musique Avec de belles têtes d'affiche, Morcheeba, Angélique Kidjo, China Moses et bien d'autres, le Niort Jazz Festival a battu un nouveau record d'affluence pour sa sixième édition.

13.000 festivaliers séduits

NIORT

Avec de belles têtes d'affiche, Morcheeba, Angélique Kidjo, China Moses et bien d'autres, le Niort Jazz Festival a battu un nouveau record d'affluence. Malgré une première soirée écourtée.
Mercredi 24 juillet, après une journée où les premiers événements avaient été annulés en raison de la canicule, c'est Charlotte Planchou et Mark Priore qui ouvraient le bal de cette édition 2026 sur la scène du Village. Un peu plus tard, à quelques centaines de mètres, sur la scène du Parc, les festivaliers ont pu assister à une très belle prestation de *« The Amazing Keystone Big Band »* qui jouait Judy Garland. Ce malgré une certaine couverture nuageuse et quelques éclairs qui commençaient à zébrer le ciel. Les artistes suivants attendus sur cette grande scène implantée au cœur du Parc de Pré-Leroy, dans le centre-ville de Niort, étaient *« Selah Sue and The Gallands »*. Mais, alors que les éclairs s'intensifiaient, et que le public était impatient, coup de tonnerre lorsque l'organisation annonçait qu'il fallait évacuer le site pour raisons de sécurité en lien avec les orages attendus. Les spectateurs, déçus mais compréhensifs ont donc pris la direction de la sortie.
Les deux journées suivantes se sont déroulées sans encombre, et à l'heure du bilan, les organisateurs du Niort Jazz Festival annonçaient le chiffre de *« 13.000 festivaliers et festivalières à faire vibrer le parc de Pré-Leroy pendant trois jours de musique, de rencontres et d'émotions. Cette édition 2026 restera dans les annales : un record de fréquentation du côté des concerts de la Scène du Parc, mais aussi des températures exceptionnelles. Malgré cette chaleur historique et une météo parfois capricieuse, vous avez répondu présents avec une énergie incroyable et contribué à faire de cette édition du Niort Jazz Festival un moment inoubliable. Un immense merci à nos festivaliers, fidèles ou curieux, pour leur enthousiasme communicatif, à tous les artistes qui ont fait vibrer la scène, ainsi qu'aux élèves des écoles et du conservatoire et aux résidents des Terrasses - UGECAM pour la mise en œuvre de leurs projets. »*



Un événement en pleine nature qui prend de l'ampleur chaque année. *Olivier JAUNAY*

Olivier JAUNAY

Agenda culturel

Les sorties en Deux-Sèvres

Exposition

Jusqu'au 14 septembre - tous les jours, de 14 h 30 à 17 h 30. Saint-Loup-Lamairé, lac de Cébron. Exposition photos : *Traversée sur le Thouet* réalisée par Camera Natura. Accès libre, gratuit.
Jusqu'au 30 septembre - 14 h 30 à 18 h 30, tous les jours. Airvault, musée municipal Jacques-Guidez. Exposition *Rites de passage, une vie bien orchestrée*. Libre accès et gratuit.

Visites et conférences

Tous les mardis jusqu'au 25 août - 10 h 30. Saint-Loup-sur-Thouet, départ de l'office de tourisme au 3 rue Gauthier-Chabot. Visites guidées de Saint-Loup-sur-Thouet. Gratuit. Tél. 05.49.94.90.63.
5 août - 10 h 30. Saint-Loup-sur-Thouet, office de tourisme. Visite ludique et sensorielle. Tarifs : 5 euros, 6-11 ans : 2 euros. Moins de 6 ans : gratuit. Réservation obligatoire au 05.49.70.84.03.

Marché de producteurs

31 juillet - Verruyes Plan d'eau du prieuré Saint-Martin. 6 août - Airvault, place des promenades. Le 7 août - Argentonnay, place Léopold-Bergeon. Tous les marchés commencent à 18 h. Apportez vos couverts. Plus d'informations : https://cmds.chambres-agriculture.fr

Atelier

6 août - 15 h à 17 h. Rom, musée de Rauranum. Atelier *Lueur antique : fabrique ta lampe à huile !* Tarif : 4 euros. Réservation au 05.49.27.26.98.

Animation

1er, 21 et 28 août - 10 h et midi. Niort, médiathèque Pierre-Moinot. Jeu d'évasion : *Sommes-nous seuls ?* À partir de 12 ans. Sur inscription au 05.49.78.70.71 ou sur https://www.billetweb.fr/escape-game-sommes-nous-seuls
1er août - 21 h. Cherveux, château. *Quel quatuor, une affaire de style !* par le Festin d'Alexandre avec au programme : Teleman, Guillemain, Mozart. Tarifs : 15 euros, 12 euros, gratuit pour les moins de 12 ans. Vente en ligne : https://www.billetweb.fr/quel-quatuor-une-affaire-de-style ou sur place le 1er août.

Théâtre

31 juillet, 1er, 7 et 8 août - 21 h 30. Airvault, rendez-vous stationnement Saint-Thibault. *Je vous écris de Verdun* par Les nuits d'Aldéarde, spectacle en déambulation. 20 h ouverture buvette et petite restauration. Tarifs : Adulte (à partir de 12 ans) : 10 euros et enfant (moins de 12 ans) : 5 euros. Réservation : lesnuitsdaldearde@gmail.com ou 07.68.06.40.79.

Nature

7 août - 20 h à 23 h. Saint-Loup-sur-Thouet, place des Poulies. Observation des chauves-souris en canoë. Tarif : 12 euros. Sur inscription : 05.49.64.85.98 ou smvt@valleeduthouet.fr

Danse

1er août - dans la matinée. Airvault, halles et place Saint-Pierre. *Danse de la Belle Époque* avec les Nuits d'Aldéarde au marché.

Musique

2 août - 17 h. Saint-Maixent-l'École, Espace Agapit. Concert *« Con fuoco »* par l'orchestre Sortilège, dirigé par Benjamin Paris. Participation libre.

Festival

Jusqu'au 15 août - Airvault, au château des Sénéchaux. Festival Airvault Allegro avec au programme : Le 2 août, 20 h 30, *Le voyage d'hiver* de Franz Schubert avec le contre-ténor Xavier Sabata et le pianiste George Petrou. Le 5 - 20 h 30, *« Tormenti d'amore »* avec Myrto Papatanasiu, soprano et Théodoros Kitsos au téorbe. Tarifs : 13 euros, moins de 14 ans : gratuit. Forfait 4 concerts 45 euros et 8 concerts 80 euros. Réservation obligatoire : info@airvaultallegro.com ou 06.73.29.69.46.



Cinéma en plein air à Lezay, le 31 juillet à partir de 19 h 30. *Diaphana Distribution*

Cinéma en plein air

31 juillet - 19 h 30. Lezay, au parc. Première partie de soirée : pique-nique tiré du panier, avec animation musicale, suivie de la projection à la tombée de la nuit du film *En fanfare* d'Emmanuel Courcol. Le 4 - 22 h. Niort, parc des Brizeaux. *Partir un jour* d'Amélie Bonnin. Gratuit.

Courrier français

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Vienne.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

TRIBUNAUX

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE POITIERS

Dépôt de l'état de collocation

En date du 21 juillet 2026

CHARRIER (nom d'usage CHARRIER (EI)) Magalie Solange Colette
13 rue de la Gare, 86200 Arçay.
Activité : Supérettes. RCS Poitiers 500 268 123.
Les créanciers colloqués et les créanciers inscrits concernant la vente de : -Maison habitation située Rue des Naveaux sans numéro 86200 Loudun(Cadastré Section an 579). sont informés que l'état de collocation a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce dePoitiers le 21 juillet 2026. Les contestations sont recevables dans un délai de trente jours à compter de la publication au Bodacc, à former par déclaration au Greffe du juge de l'exécution du Tribunal de Grande Instance de Poitiers.

CHARRIER (nom d'usage CHARRIER (EI)) Magalie Solange Colette
13 rue de la Gare, 86200 Arçay.
Activité : Supérettes. RCS Poitiers 500 268 123.
Les créanciers colloqués et les créanciers inscrits concernant la vente de : (Maison avec terrain et terrasse : 9, Route Montcour 86200 Loudun (Cadastré Section Yp 86). sont informés que l'état de collocation a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce dePoitiers le 21 juillet 2026. Les contestations sont recevables dans un délai de trente jours à compter de la publication au Bodacc, à former par déclaration au Greffe du juge de l'exécution du Tribunal de Grande Instance de Poitiers.

Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire

En date du 21 juillet 2026

SAS ZEXT
immeuble Antarès, Téléport 4, BP 70183, 86360 Chasseneuil-du-Poitou.
Activité : Messagerie, fret express. RCS Poitiers 912 667 763.
Jugement en date du 21 juillet 2026 prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire simplifiée. Liquidateur Selarl Mjo représentée par Me Frédéric blanc 7 Promenade des Cours 86000 Poitiers. Les déclarations de créances sont à déposer auprès du liquidateur dans le délai de deux mois à compter de la publication au Bodacc à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.

Plan de redressement

En date du 21 juillet 2026

SAS HCL
8 avenue de Shenzhen, 86360 Chasseneuil-du-Poitou.
Activité : Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. RCS Poitiers 814 590 394.
Jugement en date du 21 juillet 2026 arrêtant le plan de redressement. Durée du plan : 10 ans. Commissaire à l'exécution du plan : Selarl Mjo représentée par Me Frédéric blanc 7 Promenade des Cours 86000 Poitiers,.

SAS HCF
8 avenue de Shenzhen, 86360 Chasseneuil-du-Poitou.
Activité : Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. RCS Poitiers 503 679 763.
Jugement en date du 21 juillet 2026 arrêtant le plan de redressement. Durée du plan : 10 ans. Commissaire à l'exécution du plan : Selarl Mjo représentée par Me Frédéric blanc 7 Promenade des Cours 86000 Poitiers,.

SAS HCG
8 avenue de Shenzhen, 86360 Chasseneuil-du-Poitou.
Activité : Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. RCS Poitiers 814 165 932.
Jugement en date du 21 juillet 2026 arrêtant le plan de redressement. Durée du plan : 10 ans. Commissaire à l'exécution du plan : Selarl Mjo représentée par Me Frédéric blanc 7 Promenade des Cours 86000 Poitiers,.

PINNEAU (nom d'usage PINNEAU (EI)) Patrick Claude
37 rue des Planchettes, 86220 Ingrandes Sur Vienne.
Activité : Travaux d'installations électriques. RCS Poitiers 442 194 528.
Jugement en date du 21 juillet 2026 arrêtant le plan de redressement. Durée du plan : 6 ans. Commissaire à l'exécution du plan : Selarl Ekip' prise en la personne de Me Marie-Adéline Rousselot-Gegoue 5bis Rue des Chardonnerets 86280 Saint-Benoît,.

Jugement arrêtant un plan de cession

En date du 24 juillet 2026

SARL CAP'MOTOCULTURE
31 route de Niort, 86400 Savigné.
Activité : Commerce de gros (commerce Interentreprises) de matériel agricole. RCS Poitiers 381 387 810.
Jugement en date du 24 juillet 2026 arrêtant le plan de cession totale au profit de SARL Jm Quichaud Monsieur Frédéric Laugeay 13 Bis Route de Limoges 16110 La Rochefoucauld, avec prise d'effet à la date du 25-07-2026.

SAS Jardin Déco
30 route du 21ème Siecle, 86360 Chasseneuil-du-Poitou.
Activité : Vente à distance sur catalogue spécialisé. RCS Poitiers 752 655 860.
Jugement en date du 24 juillet 2026 arrêtant le plan de cession totale au profit de Nel solutions 23-25 rue Jean-Jacques rousseau 75001 Paris, avec prise d'effet à la date du 25-07-2026.

Ouverture de liquidation judiciaire

En date du 21 juillet 2026

SAS FORCE HYDRO BENAIZE
4 rue de l'Ecluse, 86290 Thollet.
Activité : Production d'électricité. RCS Poitiers 911 267 268.
Jugement en date du 21 juillet 2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée. Liquidateur : Selarl Ekip' prise en la personne de Me Marie-Adéline Rousselot-Gegoue 5bis Rue des Chardonnerets 86280 Saint-Benoît. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

SAS VINCOLOUNI
70 rue de la Germonière, 86360 Montamisé.
Activité : Autres services personnels N.C.A. RCS Poitiers 950 971 713.
Jugement en date du 21 juillet 2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée. Liquidateur : Selarl Mjo représentée par Me Frédéric blanc 7 Promenade des Cours 86000 Poitiers. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

CONDA (nom d'usage CONDA (EI)) Gheorghe Bogdan
4 rue Normandie Niemen, 86000 Poitiers.
Activité : Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers. RCS Poitiers 878 033 752.
Jugement en date du 21 juillet 2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée en application du II de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 21 janvier 2025. Liquidateur : Selarl Mjo représentée par Me Frédéric blanc 7 Promenade des Cours 86000 Poitiers. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

SARL COSBERG
60 boulevard du Grand Cerf, 86000 Poitiers.
Activité : Photocopie, préparation de documents et autres activités spécialisées de soutien de bureau. RCS Poitiers 900 378 738.
Jugement en date du 21 juillet 2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée. Liquidateur : Selarl Ekip' prise en la personne de Me Marie-Adéline Rousselot-Gegoue 5bis Rue des Chardonnerets 86280 Saint-Benoît. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

SAS SASU LES DELICES DE POITIERS
42 place de Provence, 86000 Poitiers.
Activité : Restauration de type rapide. RCS Poitiers 938 586 716.
Jugement en date du 21 juillet 2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée. Liquidateur : Selarl Actis, représentée par Maître Julie Perrot 67 Bd Chasseigne 86000 Poitiers. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

En date du 24 juillet 2026

SARL CAP'MOTOCULTURE
31 route de Niort, 86400 Savigné.
Activité : Commerce de gros (commerce Interentreprises) de matériel agricole. RCS Poitiers 381 387 810.
Jugement du tribunal de Commerce de Poitiers en date du 24 juillet 2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire après plan de cession. Liquidateur : Selarl Ekip' prise en la personne de Me Marie-Adéline Rousselot-Gegoue 5bis Rue des Chardonnerets 86280 Saint-Benoît,. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

SAS Jardin Déco
30 route du 21ème Siecle, 86360 Chasseneuil-du-Poitou.
Activité : Vente à distance sur catalogue spécialisé. RCS Poitiers 752 655 860.
Jugement du tribunal de Commerce de Poitiers en date du 24 juillet 2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire après plan de cession. Liquidateur : Selarl Mjo représentée par Me Frédéric blanc 7 Promenade des Cours 86000 Poitiers,. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

Ouverture de redressement judiciaire

En date du 21 juillet 2026

SAS BME 86 SAS
18 bis rue de Poitiers, 86800 Saint-Julien-l'Ars.
Activité : Travaux de plâtrerie. RCS Poitiers 977 872 068.
Jugement en date du 21 juillet 2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire. Mandataire Judiciaire : Selarl Mjo représentée par Me Frédéric blanc 7 Promenade des Cours 86000 Poitiers,. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

SAS EBS INDUSTRIES
8 rue Raoul Mortier, 86190 Vouillé.
Activité : Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment. RCS Poitiers 895 161 719.
Jugement en date du 21 juillet 2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire. Mandataire Judiciaire : Selarl Ekip' prise en la personne de Me Marie-Adéline Rousselot -Gegoue 5bis Rue des Chardonnerets 86280 Saint-Benoît,. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

LENESTOUR (nom d'usage LENESTOUR (EI)) Josué Bernard Dominique
255 route de Bonnes, 86000 Poitiers.
Activité : Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers. RCS Poitiers 851 913 111.
Jugement en date du 21 juillet 2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire en application du II de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 21 janvier 2025. Mandataire Judiciaire : Selarl Ekip' prise en la personne de Me Marie-Adéline Rousselot-Gegoue 5bis Rue des Chardonnerets 86280 Saint -Benoît. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

HOUI (nom d'usage HOUI (EI)) Christophe
13 place Robert Gerbier, 86190 Latillé.
Activité : Travaux de peinture et vitrerie. RCS Poitiers 453 255 002.
Jugement en date du 21 juillet 2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire en application du II de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 21 janvier 2025. Mandataire Judiciaire : Selarl Actis, représentée par Maître Julie Perrot 67 Bd Chasseigne 86000 Poitiers. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

Abbou Kebir (nom d'usage Abbou Kebir (EI)) Mustapha Ilies
39 rue Louis Braille, 86100 Châtellerault.
Activité : Entretien et réparation de véhicules automobiles légers. RCS Poitiers 494 972 870.
Jugement en date du 21 juillet 2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire en application du II de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 21 janvier 2025. Mandataire Judiciaire : Selarl Mjo représentée par Me Frédéric blanc 7 Promenade des Cours 86000 Poitiers. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

SAS NIGHTFALL
15 boulevard du Grand Cerf, 86000 Poitiers.
Activité : Débits de boissons. RCS Poitiers 931 244 461.
Jugement en date du 21 juillet 2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire. Mandataire Judiciaire : Selarl Actis, représentée par Maître Julie Perrot 67 Bd Chasseigne 86000 Poitiers,. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

SARL REVHELIX
La Gaingauderie, 86430 Adriers.
Activité : Élevage d'autres animaux. RCS Poitiers 428 096 325.
Jugement en date du 21 juillet 2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire. Mandataire Judiciaire : Selarl Mjo représentée par Me Frédéric blanc 7 Promenade des Cours 86000 Poitiers,. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

Clôture pour insuffisance d'actif

En date du 21 juillet 2026

SARL ACTISENS
8 rue Evariste Galois Jaunay-Clan, 86130 Jaunay-Marigny.
Activité : Conseil en systèmes et logiciels informatiques. RCS Poitiers 444 468 755.
Jugement en date du 21 juillet 2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SAS LE FOURNIL DE PIERROT
2 rue Grand Rue, 86320 Persac.
Activité : Boulangerie et boulangerie -pâtisserie. RCS Poitiers 913 277 018.
Jugement en date du 21 juillet 2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

BRENET (nom d'usage BRENET (EI)) Even
9 rue du Champ Bazin, 86240 Iteuil.
Activité : Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé. RCS Poitiers 845 218 718.
Jugement en date du 21 juillet 2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SARL ENERGIA EXPERTISE
6 route du Paradis Comble, 86600 Celle-Lévescault.
Activité : Analyses, essais et inspections techniques. RCS Poitiers 538 571 894.
Jugement en date du 21 juillet 2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SARL HOLDING GTEG
33 rue Jean Jaurès, 86000 Poitiers.
Activité : Activités des sociétés holding. RCS Poitiers 793 476 151.
Jugement en date du 21 juillet 2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SAS cledimmo.com
7 avenue du Tour de France, BP 70183, 86360 Chasseneuil-du-Poitou.
Activité : Agences immobilières. RCS Poitiers 844 693 960.
Jugement en date du 21 juillet 2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SARL POISSONNERIE ET VIVIERS DU POITOU
21 bis rue de Chaumont, 86000 Poitiers.
Activité : Commerce de détail de poissons, crustacés et mollusques en magasin spécialisé. RCS Poitiers 792 035 800.
Jugement en date du 21 juillet 2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SARL BARANNABELLE
15 rue Saint-Jean, 86100 Châtellerault.
Activité : Restauration traditionnelle. RCS Poitiers 797 744 588.
Jugement en date du 21 juillet 2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SARL REP'AUTO
16 rue du Champ Lambert, 86580 Vouneuil-sous-Biard.
Activité : Entretien et réparation de véhicules automobiles légers. RCS Poitiers 922 598 982.
Jugement en date du 21 juillet 2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SARL MTC Maçonnerie
32 Bis Grand Rue, 86510 Chaunay.
Activité : Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment. RCS Poitiers 812 493 617.
Jugement en date du 21 juillet 2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SAS C.D.A.
3 ter rue du Palateau, 86160 Gençay.
Activité : Commerce de gros (commerce Interentreprises) de bois et de matériaux de construction. RCS Poitiers 909 401 879.
Jugement en date du 21 juillet 2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

Autre jugement de clôture

En date du 21 juillet 2026

COLLIN (nom d'usage PRINCET (EI)) Jeannique Alice Rolande
Antoigné, 86100 Châtellerault.
Activité : Transports routiers de marchandises interurbains. RCS Poitiers 303 695 787.
Jugement en date du prononçant la clôture de la procédure après plan de cession totale de l'entreprise.

Autre jugement prononçant

En date du 21 juillet 2026

SAS RM DESIGN 86
Les Grands Philambins, 86360 Chasseneuil-du-Poitou.
Activité : Commerce de gros (commerce Interentreprises) de meubles, de tapis et d'appareils d'éclairage. RCS Poitiers 904 790 714.
Jugement du tribunal de commerce de Poitiers en date du 21 juillet 2026 prononçant la liquidation judiciaire simplifiée désignant liquidateur Selarl Mjo représentée par Me Frédéric blanc 7 Promenade des Cours 86000 Poitiers.

Ebo'o (nom d'usage Ebo'o (EI)) Agnes Marcelle Valerie
2 rue du Huit Mai, 86360 Chasseneuil-du-Poitou.
Activité : Commerce de détail d'appareils électroménagers en magasin spécialisé. RCS Poitiers 751 172 305.
Jugement en date du 21 juillet 2026 prononçant la conversion en liquidation judiciaire simplifiée en application du II de l'article L. 681-2 du code de commerce. Liquidateur : Selarl Mjo représentée par Me Frédéric blanc 7 Promenade des Cours 86000 Poitiers.

DUVILLE (nom d'usage DUVILLE (EI)) François
1 rue Marcel Coubrat Casier 576 -, BP 80136, 86100 Châtellerault.
Activité : Récupération de déchets triés. RCS Poitiers 820 243 079.
Jugement en date du 21 juillet 2026 prononçant la conversion en liquidation judiciaire simplifiée en application du II de l'article L. 681-2 du code de commerce. Liquidateur : Selarl Actis, représentée par Maître Julie Perrot 67 Bd Chasseigne 86000 Poitiers.

SAS MK TELECOM
13 rue du Cimeau, 86280 Saint-Benoît.
Activité : Fibre optique. Installation de câbles télécommunication. RCS Poitiers 980 144 257.
Jugement du tribunal de commerce de Poitiers en date du 21 juillet 2026 prononçant la liquidation judiciaire simplifiée désignant liquidateur Selarl Ekip' prise en la personne de Me Marie-Adéline Rousselot-Gegoue 5bis Rue des Chardonnerets 86280 Saint-Benoît.

SAS B & M MOTORS
2 rue Claude Berthollet, 86000 Poitiers.
Activité : Entretien et réparation de véhicules automobiles légers. RCS Poitiers 892 358 334.
Jugement du tribunal de commerce de Poitiers en date du 21 juillet 2026 prononçant la liquidation judiciaire simplifiée désignant liquidateur Selarl Actis, représentée par Maître Julie Perrot 67 Bd Chasseigne 86000 Poitiers.

BRUNET (nom d'usage BRUNET (EI)) Alix
12 rue du Gué, 86380 Saint-Martin-La-Pallu.
Activité : Travaux de couverture. RCS Poitiers 920 785 185. RM 920 785 185.
Jugement en date du 21 juillet 2026 prononçant la conversion en liquidation judiciaire simplifiée en application du IV de l'article L. 681-2 du code de commerce. Liquidateur : Selarl Ekip' prise en la personne de Me Marie-Adéline Rousselot-Gegoue 5bis Rue des Chardonnerets 86280 Saint-Benoît.

DISSOLUTIONS

A2621**369**

ORATIO AVOCATS
9 rue Augustin Fresnel 17180 PERIGNY

MARGUERITE

Sas en liquidation au capital de 500 €
Siège social et de liquidation :
17 rue du Parc
86240 LIGUGE
922 312 970 RCS POITIERS

Par décision du 29/06/2026, l'Associée Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 29/06/2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Mme Magali DUTHILLEUL, demeurant 17 rue du Parc 86240 LIGUGE, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 17 rue du Parc 86240 LIGUGE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de POITIERS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le Liquidateur

CONSTITUTIONS

A2621**072**

JURICA
15 rue du Pré Médard
86280 SAINT BENOIT

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : PEPITA

FORME : Société par actions simplifiée

CAPITAL : 1.000 €

SIEGE : POITIERS (86000), 10 Chemin de la Botte Molle

OBJET : La propriété, l'administration, l'exploitation par bail ou autrement et la vente des biens immobiliers qui lui seront apportés, acquis ou édifiés par elle au cours de la vie sociale. L'achat, la vente ou l'échange de tous biens immobiliers ou droits représentatifs de biens immobiliers. La prise de participation dans toutes opérations immobilières notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de souscription ou d'achat de titres ou de droits sociaux. Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets ou à tout autre objet similaire ou connexe.

DUREE : 99 ans

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Chaque action donne le droit de participer aux décisions collectives des associés et donne droit à une voix.

AGREMENT : Toutes cessions sont soumises à l'agrément préalable des associés à l'exception des cessions d'actions par l'associée unique qui sont libres.

PRESIDENT : Madame Marie-Line PIRAUDEAU demeurant 10 Chemin de la Botte Molle 86000 POITIERS.

IMMATRICULATION : RCS de POITIERS.

Pour avis

A2621**212**

JURICA
15 rue du Pré Médard
86280 SAINT BENOIT

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la société à responsabilité limitée dont les caractéristiques suivent :

Dénomination : B.C SECURITE

Capital : 2.000 €

Siège social : SAINT SAVIN SUR GARTEMPE (86310), 1 Chemin de la Garenne

Objet : La surveillance des biens et locaux des particuliers aux professionnels, ainsi que la protection.
Pour réaliser cet objet la Société pourra : créer, acquérir, vendre, échanger, prendre ou donner à bail, aménager, installer ou faire aménager tous locaux, immeubles ou droits immobiliers. Prendre en location gérance tout commerce répondant à l'objet ci-dessus.

Gérant : Monsieur Jean-Marie BEAUVILAIN demeurant à SAINT SAVIN SUR GARTEMPE (86310), 1 Chemin de la Garenne

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés.

RCS : POITIERS

Pour avis

A2618**687**

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Poitiers du 15/07/2026., il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes. Forme : société par actions simplifiée. Dénomination : LES MURS DE LA LEAGUE. Siège : 8 place Alphonse Lepetit, 86000 Poitiers. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. Capital : 2 000 euros. Objet : acquisition et gestion immobilières. Exercice du droit de vote : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au deuxième jour ouvré avant la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de l'AG. Président : Mme Marion POUPART GOARIN, née POUPART LAFON, demeurant 24 B impasse de la Roche, 86000 Poitiers. La société sera immatriculée au RCS de Poitiers. Pour avis.

FONDS DE COMMERCE

A2621**447**

SCP CARME, MORIZET-SEGUIN, PINIER, PINEAU
Notaires associés à CHAUVIGNY
(Vienne) 2 rue de Lussac

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me CARME, notaire à CHAUVIGNY (86) les 03 et 06/07/2026 enregistré à POITIERS le 15/07/2026, 2026 N 00970, la **SARL GUILLOT-LECOUTURIER**, située à CHAUVIGNY (86300), 2 rue du Petit Pont, immatriculée au RCS de POITIERS sous le n°504935578, a cédé à la société **Lanalou**, SAS, située à CHAUVIGNY (86300), 2 rue du Petit Pont, immatriculée au RCS de POITIERS sous le n°106353766, un fonds de commerce de brasserie, café, restaurant, licence 4, traiteur, snack, cybercafé, pmu, jeux à gratter, rapido, loto, bimbeloterie, chambres d'hôtes, animation et organisations de soirées sis à CHAUVIGNY (86300) 2 rue du Petit Pont, connu sous le nom commercial L'IMPREVU.
PRIX : CINQUANTE-CINQ MILLE EUROS (55000,00 EUR)
Entrée en jouissance : 3 juillet 2026 à minuit.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion.

AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

A2621**251**

Changement régime matrimonial

Suivant acte reçu par **Maître Aurélie REVEREAU, Notaire à CHATELLERAULT (86100) 20 rue de l'Angelarde**, CRPCEN 86037, le 24 juillet 2026, a été conclu le changement de régime matrimonial portant **adoption de la communauté universelle avec attribution intégrale au conjoint survivant** entre :
Monsieur Daniel Amédée **BOULINEAU**, retraité, et Madame Marie-Claude Lucienne **LUCIA**, Retraitée, demeurant ensemble à SAINT-GERVAIS-LES-TROIS-CLOCHERS (86230)1 lieu-dit la Chiennetrie.
Monsieur est né à SAINT-MAUR-DES-FOSSES (94100) le 16 octobre 1949,
Madame est née à PARIS 10ÈME ARRONDISSEMENT (75010) le 6 juillet 1952.
Mariés à la mairie de VERNOUILLET (78540)le 20 mars 1971 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
Monsieur est de nationalité Française.
Madame est de nationalité Française.
Résidents au sens de la réglementation fiscale.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire

A2621**445**

OFFICE 21
NOTAIRES ASSOCIES
21 B, rue de Chaumont
86000 POITIERS

Avis de changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Charlotte ACIN, Notaire Associé de la Société par actions simplifiée dénommée «OFFICE 21 NOTAIRES ASSOCIES», titulaire d'un office notarial, dont le siège est à POITIERS (Vienne), 21 Bis rue de Chaumont, CRPCEN 86001, le 16 juillet 2026, Monsieur Jean-René **CLEMENT**, né à BIRMANDREIS, ALGER (ALGERIE) le 3 juillet 1947, et Madame Chantal Denise **PORNOT**, née à POITIERS (86000) le 18 juillet 1954, demeurant ensemble à POITIERS (86000) 3 rue des Fauvettes, mariés à la mairie de POITIERS (86000) le 21 février 1975 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, ont déclaré adopter le régime de la communauté universelle tel qu'il est établi par l'article 1526 du Code civil. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire

MODIFICATIONS

A2621**113**

Société d'Avocats
9 rue de l'Ouvrage à Cornes
17000 LA ROCHELLE

HELENE SERVICES
Société par actions simplifiée
Au capital de 8.000 euros
Siège social : Zone industrielle du Peuron
86300 CHAUVIGNY
342 728 912 RCS POITIERS

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 9 juillet 2026, l'Associée Unique a :

constaté la démission de M. Xavier HELENE, demeurant 14 rue de la Caronniere Champ Ro - 86300 CHAUVIGNY, de ses fonctions de Président de la Société, à effet du même jour.

décidé de nommer, à compter du même jour la société ETOILE SECOURS, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 120 Rue Lucien Devaux 17420 SAINT-PALAIS-SUR-MER, enregistrée au RCS de SAINTES sous le numéro 885 207 621, aux fonctions de Présidente de la Société, pour une durée illimitée.

décidé de nommer, à compter du même jour Monsieur Mikaël DEJOIE, demeurant 10 chemin de Pastrineault - 86300 VALDIVIENNE, aux fonctions de Directeur général de la Société, pour une durée illimitée.
Mention sera faite au RCS de Poitiers, Pour avis,

A2621**181**

www.aide-avocats.fr

SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE D'AVOCATS DIEUMEGARD - MASSON

Société civile professionnelle d'avocats
au capital de 22 020 euros
Siège social : 9 RUE SYLVAIN DRAULT
86000 POITIERS
502 041 858 RCS POITIERS

AVIS DE PUBLICITÉ

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 juin 2026 a, avec effet le même jour : -pris acte de la démission de Monsieur Emmanuel BREILLAT de ses fonctions de cogérant, sans procéder à son remplacement ; -décidé de remplacer la dénomination sociale SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE D'AVOCATS BREILLAT - DIEUMEGARD - MASSON par SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE D'AVOCATS DIEUMEGARD - MASSON et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts ; -autorisé le retrait d'un associé et constaté la réduction du capital social de 33 030 euros à 22 020 euros par rachat et annulation de 734 parts sociales. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes Ancienne mention : Le capital social est fixé à 33 030 euros. Il est divisé en 2 202 parts sociales de 15 euros chacune, lesquelles ont été souscrites et attribuées aux associés en proportion de leurs apports respectifs. Nouvelle mention : Le capital est fixé à 22 020 euros. Il est divisé en 1 468 parts sociales de 15 euros chacune, lesquelles ont été souscrites et attribuées aux associés en proportion de leurs apports respectifs. Total égal au nombre de parts composant le capital social : 1 468 parts. Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de POITIERS.

Pour avis
La Gérance

A2621**499**

GRAND'RUE IMMOBILIER

Siège Social : 192 Grand Rue
86000 POITIERS
RCS Poitiers 514 045 624

L'AGE du 11 juin 2026 a décidé à compter de ce jour, de transformer la Société en Société civile sans la création d'un être moral nouveau.
La dénomination de la société, son capital, sa durée et la date de clôture de son exercice social demeurent inchangés.
Cette transformation a entrainer la modification du siège de la société ainsi que son objet social.
Gérance : Monsieur COUSSON Emmanuel 31 rue de la Pilardière 86000 POITIERS
Objet : L'administration et la gestion par voie de location ou autrement de biens immobiliers et de tous autres biens de même nature dont elle viendrait à être propriétaire ;
Siège : 31 rue de la Pilardière 86000 Poitiers
Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis,

A2621**472**

TEN FRANCE
23 rue Victor Grignard
Pôle République Secteur 2
86000 POITIERS

REPUBLIQUE NORD

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 19 Rue du Maréchal Foch
86000 POITIERS
RCS POITIERS 983 757 063

Avis de publicité

Aux termes de décisions unanimes en date du 6 juillet 2026, la collectivité des associés de la société REPUBLIQUE NORD, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

POUR AVIS
La Présidente

A2621**449**

GROUPEMENT AGRICOLE D'EXPLOITATION EN COMMUN RECONNU DE THEUIL L'HERAUDIERE

Société civile
Au capital de 158 100 €
Siège social : 5 Theuil
86320 SILLARS
SIREN 389 711 979 RCS POITIERS

Aux termes d'une délibération en date du 01/07/2026, la collectivité des associés a décidé:
- La transformation de la société antérieurement constituée sous la forme de GAEC qui devient une EARL avec conservation de la forme de société civile. Les statuts ont été entièrement réécrits en conséquence.
- La modification des conditions d'agrément. Désormais, les cessions ou transmissions de parts sociales à un conjoint, à un ascendant, à un descendant, à un autre associé ou au conjoint d'un autre associé sont libres. Toutes les cessions ou transmissions de parts à une autre personne nécessitent l'accord d'associés représentant plus des trois quarts des parts sociales donné à l'unanimité.
- La modification de la dénomination sociale. Celle-ci sera désormais **EARL DE THEUIL L'HERAUDIERE**.
Les autres dispositions soumises à publicité restent sans changement.
Ces décisions prennent effet au 01/07/2026

Pour avis et mention,
Le Gérant

A2621**521**

JURICA
15 rue du Pré Médard
86280 SAINT BENOIT

PRIMA VIENNE ENERGIE

SARL au capital de 51.000 €
Siège social : SAINT JULIEN L'ARS (86800)
19 rue des Granges
392 711 057 RCS POITIERS

Aux termes des délibérations en date du 27 juillet 2026, les associés ont :

- nommé à compter du même jour en qualité de nouveaux gérants pour une durée indéterminée, en remplacement de Monsieur Laurent NAUDIN, démissionnaire : Monsieur Michel PICOTY demeurant à LA SOUTERRAINE (23300), 2B rue de la Tour de Bridiers, et Monsieur Damien PARET demeurant à LIMOGES (87100), 7 rue Alexandre Brongniart.

- transféré le siège social de SAINT JULIEN L'ARS (86800), 19 rue des Granges, à LA SOUTERRAINE (23300), rue André et Guy Picoty.

Pour avis

A2612**295**

O CITY'VEN

Société à responsabilité limitée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 2 place Gambetta
86400 CIVRAY
532 059 607 RCS POITIERS

Aux termes des PV des AG des 27/04 et 08/06/2026, il a été décidé de réduire le capital social et donc de modifier l'art. 8 des statuts. Ancienne mention : le capital est de 100 000 €. Nouvelle mention : le capital est de 30 000 €. Cette AG du 08/06/2026 a en outre pris acte de la décision de M. Stiven MAUPIOUX de démissionner de son mandat de gérant à compter du même jour et a nommé en remplacement pour une durée indéterminée Mme Justine HILAIREAU, demeurant 9 route de Poitiers, 86160 Sommières du Clain. Cette même AG a enfin décidé de modifier la dénomination sociale et de transférer le siège social et donc de modifier les art. 3 (nom) et 4 (siège) des statuts. Ancienne dénomination : Ô CITY'VEN. Nouvelle dénomination : OBIS. Ancien siège : 2 place Gambetta, 86400 Civray. Nouveau siège : 1 rue du Commerce, 86400 Civray. Pour avis

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

A2620**971**

TEN FRANCE
23 rue Victor Grignard
Pôle République Secteur 2
86000 POITIERS

PICTAVIX

Société d'exercice libéral de radiologie par actions simplifiée
au capital de 6 640 euros
Siège social : 1 rue de la Providence
86000 POITIERS
RCS POITIERS 451 281 141

Nomination CaC suppléant

Par décision du 21/07/2026, les associés ont décidé de nommer M. Fabrice CARRIE, domicilié 7, rue Cardinal Mercier - 75009 PARIS, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant, pour un mandat de 6 exercices, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2031.

POUR AVIS
Le Président

A2621**151**

JURICA
15 rue du Pré Médard
86280 SAINT BENOIT

SCI 121 MAGNOLIAS

SCI au capital de 2 000 €
Siège social : 1 Chemin du Désert
86350 USSON DU POITOU
890 451 388 RCS POITIERS

Aux termes des décisions extraordinaires en date du 24 juillet 2026, l'associée unique a décidé :

- la transformation de la société en société à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et l'adoption du texte des statuts qui régiront désormais la société.

- de modifier la dénomination sociale qui devient 121 MAGNOLIAS,

- d'étendre l'objet social aux activités suivantes : La mise à disposition des locaux susvisés meublés ou garnis, à titre onéreux et habituel et incluant, à la demande du locataire, le petit déjeuner, le nettoyage des locaux et la réception ainsi que tout autres prestations para hôtelières, et décide de supprimer les mentions relatives au caractère civil de l'objet social.

La durée de la société et les dates de son exercice social demeurent inchangés.

La gérance est assurée par Monsieur Bertrand IRIBARREN, ancien gérant de la société sous sa forme précédente de société civile.

Courrier Journal MEMBRE du réseau ALC RÉGIE

PROFESSIONNELS
DU CHIFFRE ET DU DROIT,
choisissez un
SERVICE PREMIUM
pour vos annonces légales :
annoncelegale.alcregie.com

Parution
ICI + partout en France
Rédigez & facturez
EN UN CLIC
Payez
EN LIGNE
Attestations
INSTANTANÉES
Accès
SIMPLIFIÉS

BESOIN D'UNE DÉMO ?
Thierry COURANT
06 61 65 04 59
t.courant@alcregie.com

Destination Santé

Chirurgie esthétique : reconnaître l'addiction…

« La chirurgie esthétique vise à améliorer l'apparence et la confiance en soi », pose le Dr Franck Benhamou, chirurgien plastique et esthétique à Paris. L'addiction ? « Elle concerne environ 5% des patients. » Le plus souvent des patientes d'ailleurs, « qui vont par exemple se faire opérer trois fois en trois ans pour les seins, le nez, le ventre. Ou qui reviennent tous les six mois pour les lèvres. Ou encore qui veulent absolument bénéficier de la toute nouvelle technique chirurgicale ! »

Les fesses des Kardashian…

Le médecin identifie deux causes principales :

- L'une psychologique, en référence à la dysmorphophobie, définie par l'Académie nationale de médecine comme « une préoccupation obsédante de difformité portant sur un aspect du corps (taille, pilosité, nez, yeux, oreilles, seins, etc.), que le sujet estime laid et inacceptable. (…) ». Au point qu'elle peut entraîner une multiplication des interventions. Ce qui peut occasionner « un soulagement temporaire… qui sera suivi de nouveaux complexes », précise le Dr Benhamou ;

- L'autre numérique, puisqu'il s'agit des réseaux sociaux, lieu on l'on se compare volontiers, où l'on applique des filtres et où l'on prend connaissance des dernières modes ! Au passage, « les grosses fesses liées aux Kardashian, c'est fini », glisse-t-il… « Dans tous les cas, les réseaux influencent la perception de la beauté et peuvent encourager la recherche d'un pseudo idéal ».

Pour le chirurgien, il est souvent difficile de lutter contre des demandes esthétiques souvent insistantes. « Lorsque jadis certaines patientes me disaient :' je viens pour mon ventre', on me dit aujourd'hui : 'je veux une lipo' ! Donc on me parle directement de l'indication opératoire alors même que je n'ai pas émis le moindre avis… » Autre sujet délicat : les patientes mineures ! Sous l'influence des réseaux sociaux, « nous en voyons de plus en plus frapper à la porte de nos cabinets pour des demandes esthétiques : nez, seins, lèvres… Seules ou avec leurs parents qui offrent un cadeau d'anniversaire ! Cela n'est évidemment pas envisageable ! »

La science explique la « madeleine de Proust »

Une « madeleine de Proust » c'est ce moment où une sensation, souvent une odeur ou un goût, fait resurgir un souvenir ancien, très précis et chargé d'émotion. L'expression vient de l'écrivain Marcel Proust, qui raconte dans son œuvre comment le goût d'une madeleine trempée dans du thé lui rappelle soudain son enfance. Aussi surprenant que cela puisse paraître, ce phénomène n'avait jusqu'à présent aucune explication scientifique claire. Mais une étude du CNRS apporte des réponses inédites.

Les chercheurs ont identifié un acteur central : le bulbe olfactif, une région du cerveau dédiée au traitement des odeurs. Particularité importante, cette zone continue de se développer pendant l'enfance. Selon les auteurs, certaines odeurs rencontrées très tôt dans la vie laissent une trace durable dans des neurones spécifiques. Lorsque ces mêmes odeurs sont perçues à l'âge adulte, elles réactivent ces neurones, qui sollicitent à leur tour les circuits de la mémoire et du plaisir.

Avec le temps, le cerveau évolue et ses réseaux se réorganisent. Les souvenirs liés aux odeurs s'ancrent progressivement davantage dans les circuits émotionnels. Résultat : lorsqu'ils ressurgissent, ils sont particulièrement vivaces et chargés d'affect. L'étude montre par ailleurs que l'effet « madeleine de Proust » résulte de l'association de l'odeur avec des expériences positives répétées durant l'enfance et au fil de la vie. Avec le temps, le souvenir « s'imprime » dans les réseaux cérébraux. Plus cette association est fréquente et agréable, plus la mémoire devient solide.

Pour parvenir à ces conclusions, les scientifiques ont combiné des données recueillies auprès de volontaires et des expériences menées sur des souris. Leurs résultats convergent vers une idée bien connue : certaines odeurs sont de véritables « marqueurs » de notre histoire personnelle.

Syndrome de Clérambault : la fausse conviction d'être aimé

Le syndrome de Clérambault a été décrit au début du XXe siècle par le psychiatre français Gaëtan Gatian de Clérambault, dont il porte le nom. Il est aujourd'hui classé dans les troubles délirants en psychiatrie. Dans sa forme typique, la personne concernée pense être aimée par quelqu'un souvent perçu comme inaccessible ou de statut social élevé, comme une célébrité par exemple. Elle interprète des signes neutres (un regard, un message, un silence) comme des preuves d'un amour caché. Le délire peut devenir envahissant et entraîner des comportements de contact répétés, parfois intrusifs.

Rien ne peut convaincre du contraire

Contrairement à une simple illusion ou à un espoir amoureux, il s'agit ici d'une conviction délirante structurée. Elle ne cède pas à la discussion rationnelle. Ce trouble peut apparaître de manière isolée ou s'inscrire dans un autre trouble psychiatrique. Comment réagir face à une telle situation ? La priorité est d'éviter la confrontation directe avec la croyance. Tenter de convaincre la personne qu'elle a tort peut renforcer le délire et détériorer la relation. Il est généralement plus utile d'adopter une posture calme, de ne pas valider la croyance tout en restant à l'écoute.

L'accompagnement repose sur une prise en charge spécialisée en santé mentale. Un suivi en psychiatrie permet d'évaluer la situation et de proposer un traitement adapté, qui peut associer psychothérapie et, dans certains cas, traitement médicamenteux. Pour les proches, la situation peut être difficile à gérer. Il est souvent recommandé de poser des limites claires, notamment si le comportement devient envahissant, tout en encourageant la personne à consulter. Dans les situations où il existe un risque pour elle-même ou pour autrui, une prise en charge urgente peut être nécessaire.

La courgette, c'est un véritable allié santé !

Riche en oligo-éléments, en vitamines et en minéraux, la courgette affiche un apport calorique très modeste, avec une quinzaine de calories pour 100 g. Elle vous permettra également de faire le plein d'eau, puisqu'elle en est constituée à près de 95 %. Un atout précieux pendant les fortes chaleurs. Elle est aussi parfaitement pourvue en fibres, ce qui favorise un bon transit intestinal tout en procurant une agréable sensation de satiété.

Une invention italienne

Introduite en France au XIXe siècle, la courgette est finalement un légume de consommation assez récent. Rapportées du Nouveau Monde par les premiers explorateurs, les courges étaient à l'origine cultivées et récoltées à pleine maturité afin de mieux se conserver durant l'hiver. Ce sont les Italiens qui, au XVIIe siècle, eurent l'idée de cueillir ces fruits avant leur maturité complète. Plus tendres, plus délicats en bouche et plus rapides à cuisiner, ils donnèrent ainsi naissance à la courgette telle que nous la connaissons aujourd'hui.

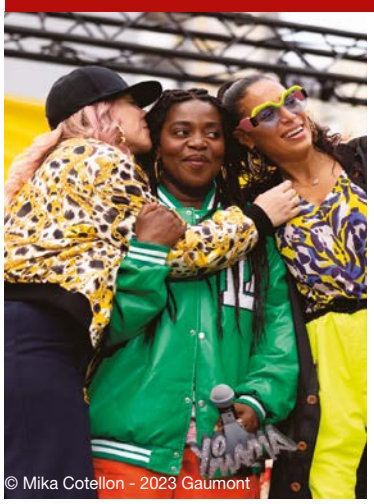
Il existe aujourd'hui plus d'une quinzaine de variétés de courgettes. Si la plus répandue est verte et allongée, on trouve également des variétés jaunes, au goût légèrement plus sucré, des courgettes grises, très appréciées dans le sud de la France, ou encore de petites courgettes rondes qui font merveille une fois farcies. Toutes se dégustent avec leur peau, à condition de bien les laver, celle-ci renfermant une partie des fibres et des micronutriments.

Astuces pour bien la cuisiner

Crue, râpée en salade, simplement grillée à la plancha, cuite à la vapeur, au four ou encore en soupe froide, la courgette se prête à une multitude de préparations. Pour donner davantage de tenue et de croquant à vos courgettes poêlées, il suffit de les fariner très légèrement avant la cuisson. Évitez également de saler l'eau de cuisson : le chlorure de sodium a tendance à ramollir la chair et à lui faire perdre sa belle consistance.

Enfin, choisissez de préférence des courgettes de petite taille. Plus jeunes, elles sont généralement plus fermes, moins gorgées de graines et offrent une saveur plus fine. Un simple filet d'huile d'olive, quelques herbes fraîches et une cuisson rapide suffisent souvent à révéler tout leur goût.

LE COUP DE CŒUR DE LA SEMAINE



Yo Mama

Leïla Sy, à qui l'on doit la trilogie *Banlieusards* sur Netflix, a également réalisé de nombreux clips de rap, notamment pour Kery James. Elle est donc plus que légitime pour s'immiscer dans le milieu du hip-hop pour le film *Yo Mama*, co-réalisé avec Amadou Mariko. Cette comédie sortie en 2023 est diffusée dimanche soir sur France 2.

Dans une cité de Sarcelles, Fanta, Samira et Amandine sont trois amies et mères de famille, qui essaient d'éduquer tant bien que mal leurs fils de 12 ans. Lorsque ces derniers tournent un clip de gangsta rap particulièrement violent et grossier, c'est la panique jusqu'au plus haut sommet de l'État ! Face à ce « bad buzz », les mamans décident de répondre à leurs fistons… en chanson ! Elles forment ainsi leur propre groupe de hip-hop dans le but de rétablir la communication avec eux. Grâce aux conseils loufoques de la nièce de Fanta, elles vont devenir les « Yo Mama », enregistrer un titre et tourner un clip à leur tour ! Ce projet fou va connaître un succès inattendu…

Yo Mama dénonce avec humour la dangerosité des écrans ainsi que le caractère violent et vulgaire de certains textes de rap, inadaptés à un public de pré-adolescents. Portée par Claudia Tagbo, Sophie-Marie Larrouy et la chanteuse Zaho, cette comédie à la fois familiale, féminine et musicale est surtout un bel hommage aux mères.

Dimanche 2, France 2, 21 h 10

LES ESSENTIELS

Joyca teste des lieux 1 étoile

Le YouTubeur Joyca part à la découverte des établissements les plus mal notés du Royaume-Uni. Il poussera les portes des restaurants, des hôtels, des commerces et des lieux touristiques, afin de vérifier si leur mauvaise réputation est justifiée.

Mardi 4, RMC Découverte, 21 h 10

Au bout c'est la mer

François Pécheux revient dans quatre nouveaux numéros de sa série documentaire *Au bout c'est la mer*. Cette semaine, le journaliste se rend en Égypte pour remonter le légendaire fleuve du Nil, de la ville d'Abou Simbel jusqu'à Rosette, au bord de la mer Méditerranée.

Mercredi 5, France 5, 21 h 00

Il était une fois la planète Terre

Entre extinctions massives d'espèces, éruptions et climat perturbé, la Terre a connu de grands bouleversements durant des millions d'années. Pour en savoir davantage sur ce fascinant passé, 6ter diffuse une série documentaire intitulée *Il était une fois la planète Terre*, adaptée de *Surviving Earth*, et commentée par le comédien Lorànt Deutsch, passionné d'histoire.

Mercredi 5, 6ter, 21 h 10

SAMEDI



En famille, M6

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
LE GRAND CONCOURS
Présenté par Arthur
22.25 Le grand concours

FRANCE 2
21.10 DIVERTISSEMENT
FORT BOYARD
Association Les Bonnes Fées
Présenté par Cyril Féraud
23.15 Les chaises musicales infernales, jeu

FRANCE 3
21.10 SÉRIE
CASSANDRE
Avec Gwendoline Hamon
22.45 Cassandre, série

CANAL+
21.10 FILM
28 ANS PLUS TARD : LE TEMPLE DES MORTS
22.55 Voyages au bout de l'effort, doc.

FRANCE 5
21.00 MAGAZINE
ÉCHAPPÉES BELLES
Le grand spectacle du vercors
22.30 Échappées belles, mag.

M6
21.10 SÉRIE
EN FAMILLE
Avec Yves Pignot
22.00 En famille, série

ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
EINSTEIN-HAWKING, L'UNIVERS DÉVOILÉ
22.40 Éclipse totale au-dessus de l'Europe, doc.

DIMANCHE



Yo Mama, France 2

TF1
21.10 FILM
MADAME WEB
23.25 Esprits criminels, série

FRANCE 2
21.10 FILM
YO MAMA
22.45 Le théorème de Marguerite, film

FRANCE 3
21.10 SÉRIE
ENQUÊTE À HAUT RISQUE
23.50 Enquête à haut risque, série

CANAL+
21.10 DOCUMENTAIRE
BACK 2 BACK - PARIS DANS LA LÉGENDE
22.15 L'ultime braquage, film

FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
LES 100 LIEUX QU'IL FAUT VOIR
22.45 Une maison, un artiste, Matisse, la maison de l'homme du Nord, doc.
23.15 Les docs de la grande librairie, doc.

M6
21.10 MAGAZINE
CAPITAL
Présenté par Julien Courbet
23.05 Enquête exclusive

ARTE
21.00 FILM
RECHERCHE SUSAN DÉSESPÉRÉMENT
Avec Rosanna Arquette
22.45 Madonna – Reine éternelle de la pop, doc.

LUNDI



Les fugitifs, France 3

TF1
21.10 SÉRIE
CAMPING PARADIS
Avec Laurent Ournac
23.00 Camping Paradis, série

FRANCE 2
21.10 SÉRIE
ENQUÊTES AU PARADIS
Avec Anna Samson, Tai Hara
22.05 Meurtres au paradis

FRANCE 3
21.10 FILM
LES FUGITIFS
Avec Pierre Richard
22.40 Les enfants sans terre

CANAL+
21.05 SÉRIE
PRISONER -12
Avec Tahar Rahim
21.55 B.R.I, série

FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
SALE TEMPS POUR LA PLANÈTE
22.50 Pas de clim pour le climat, comment avoir moins chaud en ville, doc.

M6
21.10 JEU
LE GRAND TEST
Permis de conduire : le grand test (1/2)
22.25 Le grand test, jeu

ARTE
20.55 FILM
QUE LA BÊTE MEURE -10
Avec Michel Duchaussoy
22.45 6 morts dans la nuit, doc.

MARDI



Le transporteur III, TF1

TF1
21.10 FILM
LE TRANSPORTEUR III
Avec Jason Statham
23.10 Le transporteur 2, film

FRANCE 2
21.10 SPECTACLE
LILY ET LILY
Avec Michèle Bernier
23.00 Bungalow 21, spectacle

FRANCE 3
21.10 SÉRIE
O.P.J. -10
Avec Yaëlle Trulès
22.55 O.P.J., série

CANAL+
21.05 FILM
MA FRÈRE
Avec Fanta Kebe, Shirel Nataf
22.55 En première ligne, film

FRANCE 5
21.00 FILM
LA GIFLE
De Claude Pinoteau
Avec Lino Ventura, Isabelle Adjani
22.40 I am Martin Parr, le photographe so british, doc.

M6
21.10 MAGAZINE
ZONE INTERDITE
Plages, fêtes et traditions : un été au cœur du Pays basque
Présenté par Ophélie Meunier
23.00 Zone interdite, mag.

ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
HIROSHIMA, LA VÉRITABLE HISTOIRE
22.35 Le cas Oppenheimer, doc.

MERCREDI



Code Rouge, France 2

TF1
21.10 FILM
SIRÈNES
Avec Alice Pol
23.00 New York, unité spéciale

FRANCE 2
21.10 SÉRIE
CODE ROUGE -10
Avec Jing Lusi, Lesley Sharp
22.45 Code Rouge, série

FRANCE 3
21.10 MAGAZINE
SECRETS D'HISTOIRE
Présenté par Stéphane Bern
23.10 Secrets d'Histoire, mag.

CANAL+
21.05 SPECTACLE
FANNY RUWET - ON DISAIT QU'ON FAISAIT LA FÊTE -10
Avec Fanny Ruwet
22.10 La haine - La scène est à nous, doc.

FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
AU BOUT C'EST LA MER
22.45 Au bout c'est la mer, doc.

M6
21.10 JEU
J'EN CONNAIS UN RAYON
22.10 J'en connais un rayon

ARTE
21.00 FILM
LA PRISONNIÈRE DE BORDEAUX
De Patricia Mazuy
Avec Isabelle Huppert
22.45 We Want the Funk !, doc.

JEUDI



Mum, Arte

TF1
21.10 FILM
LE JEU
Avec Bérénice Bejo
22.55 Coup de foudre à Notting Hill, film

FRANCE 2
21.10 DIVERTISSEMENT
LAURENT GERRA, L'ANNIVERSAIRE ÉVÉNEMENT
La voix est libre
Présenté par Stéphane Bern
23.15 Drag Race France

FRANCE 3
21.10 SÉRIE
TOM & LOLA
Avec Dounia Coesens
22.50 Tom & Lola, série

CANAL+
21.05 SÉRIE
MINIATURE WIFE
Avec Elizabeth Banks
22.30 Moi qui t'aimais, film

FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
DES TRAINS PAS COMME LES AUTRES
22.40 Des trains pas comme les autres, doc.

M6
21.10 MAGAZINE
CAUCHEMAR EN CUISINE
23.00 Cauchemar en cuisine, mag.

ARTE
20.55 SÉRIE
MUM
Avec Lesley Manville
22.45 Mum, série

VENDREDI



Reconnu coupable, Canal+

TF1
21.10 MAGAZINE
DÉTOX TA MAISON, 7 JOURS POUR TOUT RANGER
22.40 Détox ta maison, 7 jours pour tout ranger, mag.

FRANCE 2
21.10 SÉRIE
CAPITAINE MARLEAU
22.45 Capitaine Marleau

FRANCE 3
21.10 SPECTACLE
LE GALA DE L'HUMOUR - JUSTE POUR RIRE
22.55 Les grands comiques du petit écran, doc.

CANAL+
21.05 FILM
RECONNU COUPABLE
22.40 Les Légendaires, film

FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
LES ROUTES DE L'IMPOSSIBLE
22.40 Les routes de l'impossible, doc.

M6
21.10 FILM
MIRACULOUS
23.00 Disney, Harry Potter, Jurassic Park : la vie rêvée des Français d'Orlando, doc.

ARTE
20.55 SÉRIE
MEURTRES À SANDHAMN
Avec Alexandra Rapaport
22.30 Meurtres à Sandhamn

Télé Programmes® reproduction interdite Tél. 04 91 27 01 16

NOUS VOUS CONSEILLONS AUSSI DE REGARDER…

Éclipse totale au-dessus de l'Europe ★★



Vingt-sept ans après l'éclipse totale de 1999, un phénomène similaire, partiellement visible depuis la France, se produira le 12 août. En début de soirée, la Lune passera entre la Terre et le Soleil, masquant ce dernier durant quelques minutes. À cette occasion, Arte propose le documentaire *Éclipse totale au-dessus de l'Europe*. **Samedi 1er, Arte, 22 h 40**

ADN ★★

Maïwenn s'interroge sur les racines et l'identité plurielle d'une famille dans *ADN*, sorti en 2020. On y suit Neige, une quadragénaire divorcée et mère de trois enfants, qui éprouve une admiration sans bornes pour Émir, son grand-père algérien. Quand celui-ci meurt, Neige plonge dans une profonde crise existentielle… **Samedi 1er, France 4, 21 h 05**

Madame Web ★

Cassandra Web, ambulancière à Manhattan, mène une vie agitée. Alors qu'elle frôle la mort au cours d'une intervention particulièrement périlleuse, elle se découvre la faculté de prédire l'avenir. Consciente qu'un grave danger pèse sur le monde, elle entre en contact avec trois jeunes femmes qui lui sont apparues dans des visions et qu'elle sait capables de prouesses surhumaines… Dakota Johnson incarne cette superhéroïne Marvel. **Dimanche 2, TF1, 21 h 10**

Le Grand Test ★



Et si vous deviez repasser le permis de conduire, obtiendriez-vous le code de la route du premier coup ? Pour le savoir, Stéphane Rotenberg et Mac Lesggy mettent nos connaissances à rude épreuve dans une émission aussi ludique qu'instructive. **Lundi 3, M6, 21 h 10**

Lily & Lily ★★★

Soirée théâtre sur France 2 ! Michèle Bernier et Francis Perrin montent sur scène pour jouer la comédie à succès *Lily & Lily* des duettistes Barillet et Grédy. L'humoriste y incarne une star de cinéma hollywoodienne des années 30… et sa sœur jumelle, fermière et timide ! Bien entendu, les deux femmes vont s'amuser à échanger leurs vies pour un maximum de quiproquos ! **Mardi 4, France 2, 21 h 10**

Sirènes ★★

Alison Flesh et Leïla Balani, respectivement campées par Alice Pol et Shirine Boutella, n'ont a priori rien en commun, si ce n'est leur dévouement à leur métier : policières. Alors que la première est une tête brûlée qui joue des muscles pour parvenir à ses fins, la seconde est une experte en criminologie tout en étant un désastre sur le terrain. Les voilà pourtant réunies dans *Sirènes*, une comédie décalée sortie en 2024 sur Prime Video, aujourd'hui diffusée sur TF1. **Mercredi 5, TF1, 21 h 10**

La Prisonnière de Bordeaux ★★



Alma (incarnée par Isabelle Huppert) est une bourgeoise désespérément seule dans sa demeure luxueuse. De son côté, Mina (jouée par Hafsia Herzi) est une jeune mère de banlieue tentant de tenir le coup. Rien ne destinait ces femmes à se rencontrer… hormis le hasard du parloir d'une prison. Alors que leurs maris respectifs sont tous deux derrière les barreaux, les épouses vont nouer une amitié inattendue avant d'être rattrapées par les dérapages de leurs hommes. **Mercredi 5, Arte, 21 h 00**

Le Jeu ★★★

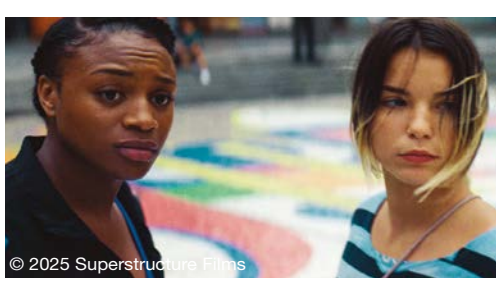
Roschdy Zem, Suzanne Clément, Vincent Elbaz, Doria Tillier et Grégory Gadebois sont les invités de Stéphane De Groodt et Bérénice Bejo dans cette comédie de Fred Cavayé. Lors d'un dîner entre amis, la maîtresse de maison propose un drôle de jeu à ses convives : chacun doit mettre son téléphone au milieu de la table et répondre à tous les appels, mails et messages qu'il reçoit devant tout le monde. **Jeudi 6, TF1, 21 h 10**

Miraculous, le film ★★

Depuis 2015, la série jeunesse française *Miraculous* connaît un succès international. Diffusé dans plus de 150 pays, le dessin animé a aussi été adapté au cinéma en 2023. À l'écran, on suit les aventures de Marinette et Adrien, deux collégiens parisiens dotés de pouvoirs exceptionnels. **Vendredi 7, M6, 21 h 05**

COUP DE PROJECTEUR

Ma frère



Après *Les Pires*, les co-réalisatrices Lise Akoka et Romane Gueret se retrouvent pour *Ma frère*, une comédie sensible sur la jeunesse. Nous suivons Shaï (Shirel Nataf) et Djeneba (Fanta Kebe), deux amies d'enfance issues d'une cité parisienne, qui s'apprêtent à travailler comme monitrices de colonie de vacances pendant l'été. Leur mission : encadrer des enfants qui ont grandi, comme elles, entre les tours de la Place des Fêtes, lors d'un séjour nature dans la Drôme. Camping, canoë, confidences autour du feu mais aussi gestion des craintes et des peurs de ces préadolescents… ce voyage promet beaucoup d'émotion pour tout le monde.

Ma frère est le fruit d'un travail de recherche sur le terrain avec, pour référence, le film culte *Nos jours heureux* d'Éric Toledano et Olivier Nakache. Amel Bent fait ses premiers pas au cinéma dans le rôle de la responsable de colonie.

Mardi 4, Canal+, 21 h 05

À VOIR SUR KTO CETTE SEMAINE

Le Pape saint Léon 1er le Grand Ce téléfilm retrace le parcours du 45e pape de l'Église catholique, le premier à porter le nom de Léon, élu en l'an 440. ***Mardi 4, 21 h 40***

Incendies En lutte contre l'incendie qui ravage la Gironde depuis le mercredi 22 juillet, les soldats du feu sont exténués. Témoignages de trois sapeurs-pompiers volontaires qui, malgré la peur et parfois les doutes, se disent habités par « la passion » et le « besoin de sauver le pays ».

Baisser les bras n'est pas une option pour les pompiers épuisés

Il suffit parfois d'un faux-filet de bœuf pour qu'un homme retrouve le sourire. Nicolas Tellier dévore son plat à grands coups de fourchette. « *C'est mon premier repas depuis 7 heures ce matin* », justifie-t-il. Rattaché à la caserne de Saint-Loubès, en Gironde, le sapeur-pompier volontaire combat depuis trois jours l'incendie qui ravage son département.

Il a passé la journée face au feu, sur une route du village de Lanton, s'acharnant à sauver deux habitations des flammes. « *Deux maisons ça paraît peu, mais ça en mobilise des gars* », rappelle son collègue Laurent Boulert, de la même caserne. Une fois les frites englouties, ils quitteront leur centre de repos installé dans un gymnase de Lège-Cap-Ferret, et covoitureront ensemble jusqu'à leurs domiciles pour tenter de s'y reposer.

« *On est épuisé*, confie sans détour Nicolas Tellier. *Je ne pense pas que je serais capable de repartir maintenant sur le feu* », avoue celui qui, comme ses collègues, passe douze heures par jour au front. « *Ça nous paraît déjà beaucoup, mais en 2022, à Landiras, certains partaient pour vingt-quatre heures*, rappelle Laurent Boulert. *C'est plus raisonnable comme ça.* » Il y a la fatigue physique, les jambes lourdes, les muscles qui tirent, les risques de blessures.

Depuis le début des opérations, 84 pompiers ont dû être évacués ont annoncé les autorités, le 27 juillet. La majorité d'entre eux l'a été pour des intoxications au monoxyde de carbone. Un pompier, venu en renfort d'une caserne de Seine-et-Marne, souffre d'une fracture ouverte à la cheville après avoir été projeté par l'explosion d'une bouteille de gaz.

Mais « *le plus dur* », rapporte Nicolas Tellier, c'est l'épuisement mental. Sur le terrain, « *la concentration constante, pour éviter les erreurs* » est des plus énergivores. Une fois chez lui, Nicolas Tellier ressasse et peine à trouver le sommeil. « *Eux, je ne sais pas comment ils tiennent* », dit le pompier en désignant les conducteurs d'engin. « *Toute la journée au volant, dans ces conditions…* »

Émeric Jolly s'attable à son tour, une part de pizza margarita dans la main. « *Ça ne se calme pas beaucoup* », soupire le sapeur-pompier volontaire, rattaché à la caserne de Saint-Sulpice-et-Cameyrac. Le doute taraude les hommes. Viendront-ils à bout du monstre ? Émeric Jolly dit ne pas savoir ce qu'il se passe ailleurs, sur les autres points de feu. « *Ça peut être anxiogène. Même ici, on découvre la situation seulement au moment de prendre la relève. Un matin, nos collègues de la nuit nous ont dit qu'ils avaient perdu quinze maisons. Quand on te dit ça avant de partir sur le terrain, ça effraie* », abonde celui qui s'est engagé il y a seize ans déjà.

Si le nombre de foyers actifs a diminué dans la nuit du dimanche 26 au lundi 27 juillet, le feu est stabilisé mais n'est toujours pas fixé. Et le retour de la canicule, prévu pour ce mardi 28 juillet, a de quoi inquiéter. Pour autant, « *baisser les bras n'est pas une option* », assure Nicolas Tellier. Il se redresse sur sa chaise, le regard planté sur l'horizon. L'angoisse, il la met « *dans un tout petit coin* » de sa tête, pour lui et pour son entourage qu'il doit rassurer. Quand il est parti au front la première fois, vendredi dernier, il a reçu des dizaines de textos affolés. « *Je dis à mes proches d'éviter de regarder la télé en boucle. Ils sont suffisamment inquiets comme ça.* »

Il n'en est pourtant pas à son premier incendie de forêt, il a dû en affronter un dans les Pyrénées, il y a six ans au début de son engagement. Émeric et Laurent, eux, ont vécu les mégafeux de 2022, « *catastrophiques* » mais « *moins difficiles* », surtout parce qu'il y avait moins d'habitations à défendre, explique Laurent Boulert.

Pour Nicolas Tellier c'est la première opération lors de laquelle il croise autant de collègues extra-départementaux. Cet après-midi, un « gars de Charente » l'accompagnait dans le camion. Tout le monde s'entend, assure Laurent Boulert, il faut dire que le métier « *est le même partout* ». Avec toutefois quelques spécificités départementales : en Gironde, les camions-citernes feux de forêt (CCF) qui pénètrent même les terrains les plus hostiles jusqu'au plus près des flammes. « *Quand les gars d'ailleurs nous voient débouler dans la forêt avec ça, ils écarquillent les yeux* », raconte Laurent Boulert.

C'est à bord d'un de ces camions que les deux jeunes sapeurs-pompiers décédés mardi dernier étaient arrivés sur un site en feu aux abords de l'aéroport de Bordeaux-Mérignac. À l'évocation de cette tragédie, la tablée se renferme. « *Ça nous a beaucoup touchés. Et ça nous rappelle l'ampleur du danger* », glisse Nicolas Tellier.

La « passion », pour autant, est plus forte que la peur. Les trois sapeurs-pompiers volontaires ont été libérés vendredi dernier par leurs employeurs, la métropole de Bordeaux pour Laurent Boulert et Émeric Jolly et l'hôpital de Libourne pour Nicolas Tellier. « *C'est le service public, donc les chefs ne râlent pas, ils comprennent le besoin d'aider le pays* », assure Laurent Boulert. Lui s'est engagé il y a treize ans. Quand il n'est pas au boulot, dit-il, il est à la caserne, où la lutte contre les incendies reste toutefois marginale. « *90 % du temps, on fait de l'assistance à personne* », rappelle le pompier.

Alors, lorsqu'un feu de cette ampleur se présente, c'est « *le shot d'adrénaline* » assume Laurent Boulert. « *Ça fait un peu pyromane de dire ça, mais quand tu t'engages c'est presque toujours pour le feu.* » En face de lui, Nicolas Tellier confirme : « *Oui, le feu ça nous dope. Mais faudrait pas que ça dure un mois non plus.* » Il s'étire, « *crevé* ». Il ne va pas tarder, prévient-il. Demain, il embauche à l'hôpital à 6 heures du matin.

Marion LECAS



Dans les Pyrénées-Orientales, le 24 juillet, des pompiers recherchent les points chauds résiduels d'un incendie. MAXPPP

PARIS CPCE
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE
Courrier Français
6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110
33525 BRUGES CEDEX - 05.56.44.72.24
Courrier français
HEBDOMADAIRE RÉGIONAL